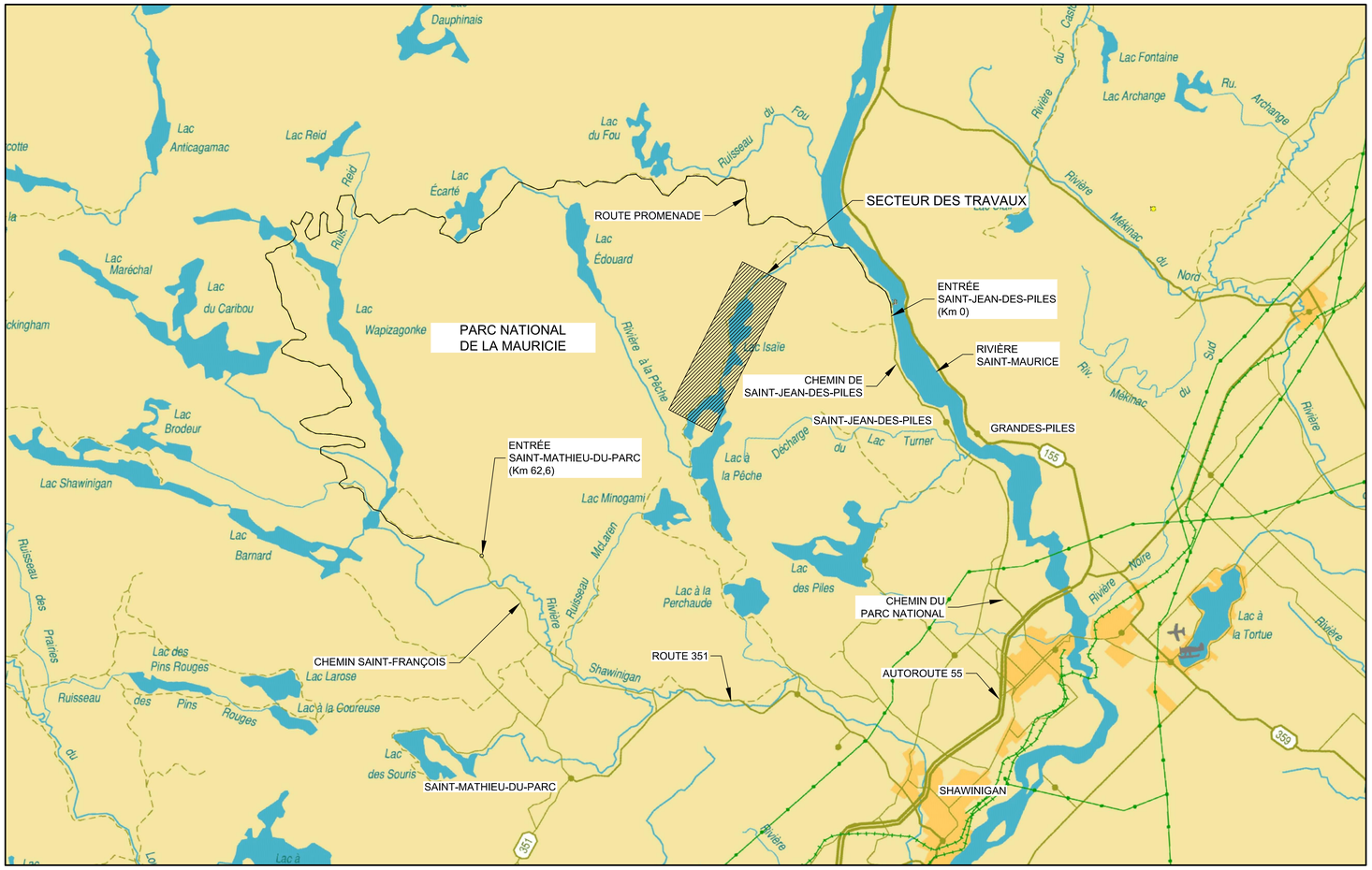

TABLE DES MATIÈRES

FEUILLET	DESCRIPTION
01	PAGE FRONTISPICE
02	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_0620 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
03	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_0630 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
04	REMPLACEMENT DES PONCEAUX S3_0650ABC PAR LES PONCEAUX S3_0650 ET S3_0655 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
05	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_0670 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
06	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_0690 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
07	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1020 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
08	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1060 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
09	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1090 DRAINAGE - TYPE 3
10	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1097 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
11	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1210 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
12	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1215 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2
13	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1220 HABITAT DU POISSON - TYPE 1
14	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1230 HABITAT DU POISSON - TYPE 1
15	REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1232 HABITAT DU POISSON - TYPE 1

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX

(S3_0620 À S3_1232)

Parcs Canada Parks Canada

Parcs Canada Parks Canada

Stantec

SCEAUX

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

révisions revisions		date
00	POUR SOUSMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15

A no. du détail detail no.
B no.de la feuille—où détail exigé sheet no. — where detail required
C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

Projet / Project: PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

Dessin / Drawing: PAGE FRONTISPICE

Conçu par / Designed by: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr.

Date

Dessiné par / Drawn by: E. GUERRIER Tech./ S. BLAIS Tech.

Date

Approuvé par / Approved by: B. YVON Ing.

Date

Soumission / Tender: ALEXANDRE TREMBLAY

Gestionnaire de projet TPSGC / PWGSC Project Manager

No de projet / Project number: 45396538

No de projet / Project number

TPSGC / PWGSC Client / Client

Nom du fichier / File name: 158170069-200-VR-D-001

No de classement / File no

No de plan ou dessin / File name: 0001

No feuille / Sheet no: 01 DE 15

AutoCAD

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

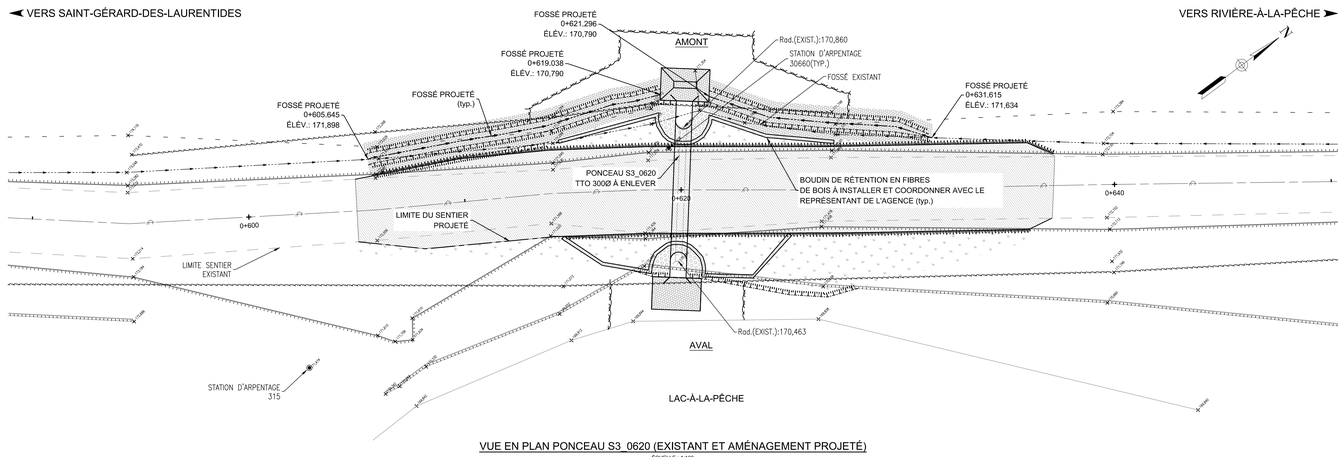

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0620 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)

ÉCHELLE : 1:100

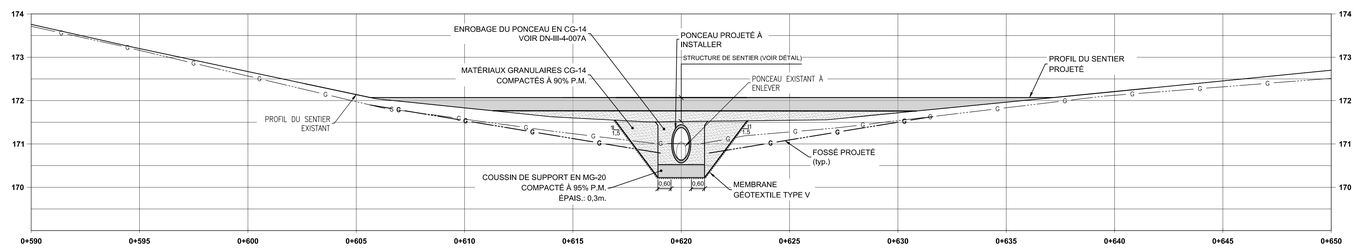

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_0620 ET PROFIL DU SENTIER

ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

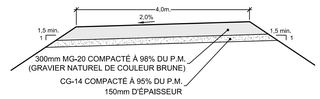

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER

ÉCHELLE AUCUNE

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm). À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y=5 173 326,594 X=353 661,748
AVAL: Y=5 173 321,495 X=353 668,107

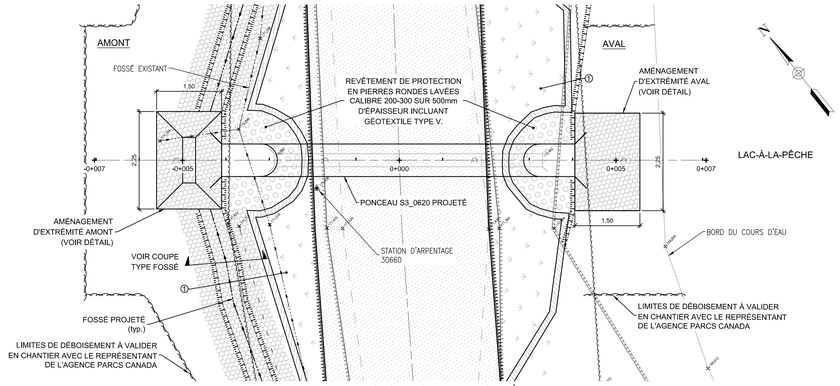

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0620 (PROJETÉ)

ÉCHELLE: 1:50

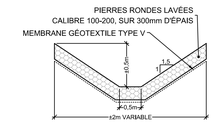

COUPE TYPE FOSSÉ PROJETÉ

ÉCHELLE AUCUNE

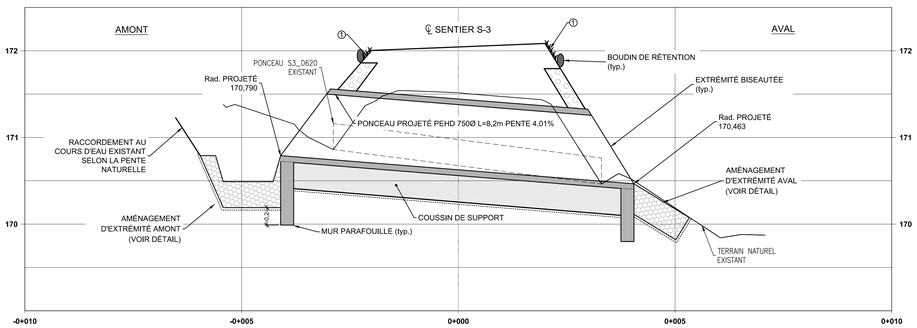

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_0620

ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

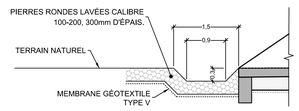

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AMONT

ÉCHELLE AUCUNE

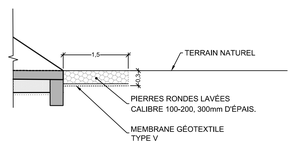

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AVAL

ÉCHELLE AUCUNE

Parcs Canada Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
REGARD D'EGOUT		
REGARD-PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOITIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT		
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE CONTOUR		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC./CÂBL./ÉLECT./GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
GRB/DISTRIBUTION SOUTERRAIN		
RADIOF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'ENTRÉNÉE BIÉSAUTÉE		
PROFIL		
ROUTE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER ET VALIDER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL

A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES OUVRAGES ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER;

B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION;

C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
315	5 173 305,3620	353 661,3093	171,474
30660	5 173 324,7142	353 663,0557	171,409

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

Bernard Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions / revisions		date

A no. du détail / detail no.
B no.de la feuille-où détail exigé / sheet no. - where detail required
C no. de la feuille-où détaillé / sheet no. - where detailed

Projet / Project

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin / Drawing

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_0620 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par / Designed by: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr.
Date
Dessiné par / Drawn by: E. GUERRIER Tech. / S. BLAIS Tech.
Date
Approuvé par / Approved by: B. YVON Ing.
Date
Soumission / Tender: ALEXANDRE TREMBLAY
Gestionnaire de projet TPSGC / PWGSC Project Manager
No de projet / Project number (TPSGC): 45396538
No de projet / Project number (PWGSC)
Client / Client
Nom du fichier / File name: 158170069-200-VR-D-S3_0620
No de classement / File no
No de plan ou dessin / File name: 0001
No feuille / Sheet no: 02 DE 15

AutoCAD

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

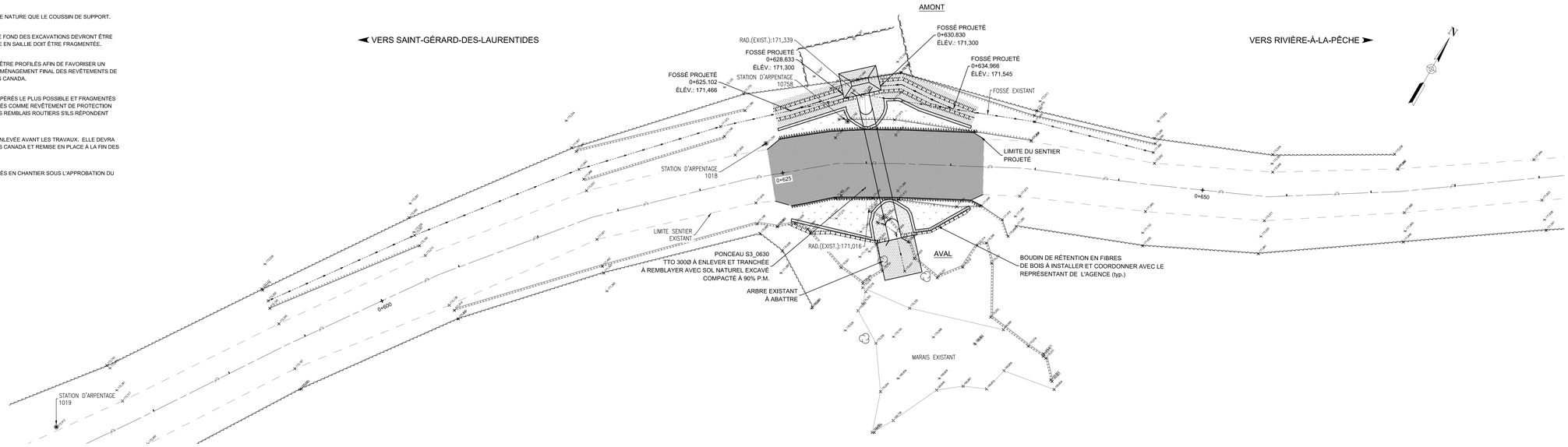

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0630 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)

ÉCHELLE : 1:100

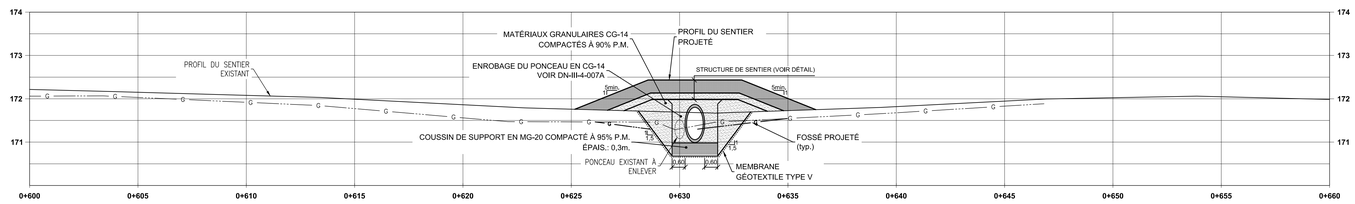

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_0630 ET PROFIL DU SENTIER

ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm). À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y=5 173 426,594 X=353 735,651
AVAL: Y=5 173 420,126 X=353 741,617

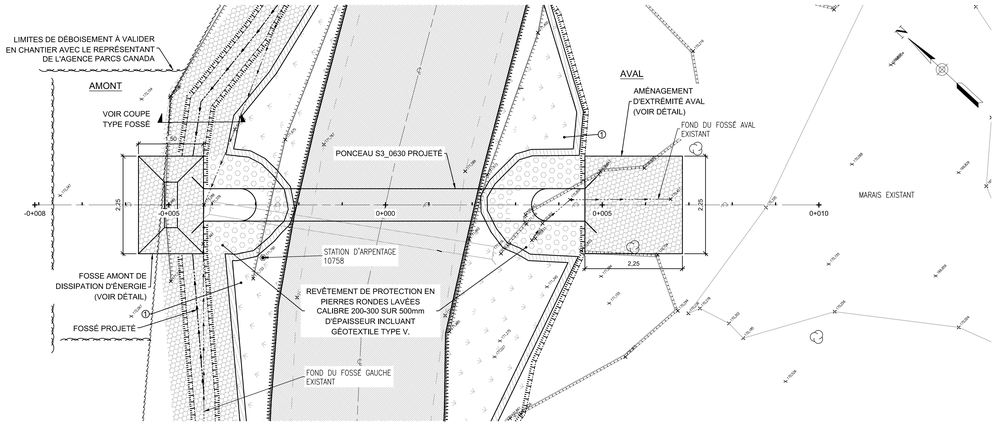

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0630 (PROJETÉ)

ÉCHELLE: 1:50

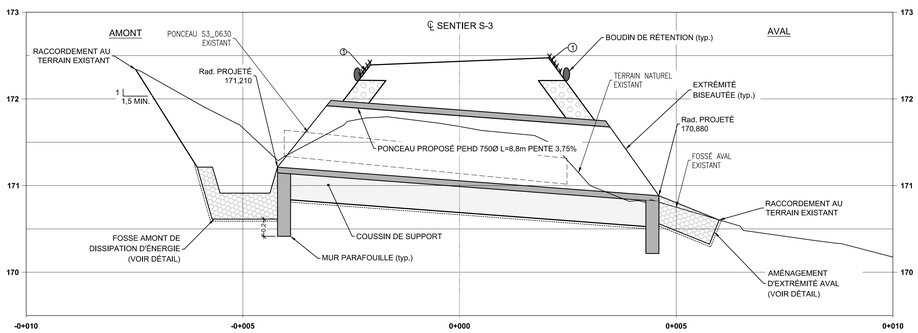

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_0630

ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

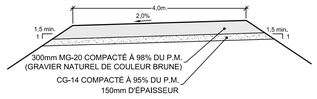

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER

ÉCHELLE AUCUNE

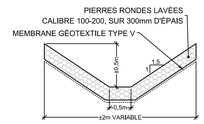

COUPE TYPE FOSSÉ PROJETÉ

ÉCHELLE AUCUNE

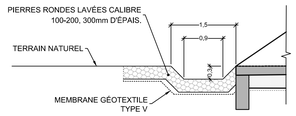

DÉTAIL- FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AMONT

ÉCHELLE AUCUNE

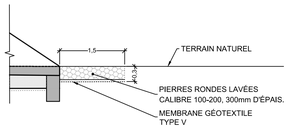

DÉTAIL- AMÉNAGEMENT D'EXTRÉMITÉ - AVAL

ÉCHELLE AUCUNE

AutoCAD

Parcs Canada Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
REGARD D'EGOUT		
REGARD PLUVIAIRE		
PLUVIARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOITIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT		
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE CONTOUR		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC./CÂBL./ÉLECT./GAZ		
BOITE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
RAYON TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIECE D'ENTRÉNÉE BIBEAUTÉE		
PROFIL		
SENTIER		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:

LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER ET VALIDER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE, TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL

A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES OUVRAGES ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER

B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ETOU OMISSION

C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:

LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
1018	5 173 421,1997	353 732,1517	171,759
1019	5 173 385,6142	353 704,1898	172,412
10758	5 173 424,7608	353 735,6864	171,790

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS
DE CONSTRUCTION

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions revisions		date

A no. du détail detail no.
B no.de la feuille–où détail exigé sheet no. – where detail required
C no. de la feuille–où détaillé sheet no. – where detailed

Projet / Project

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE
PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin / Drawing

REMPLACEMENT DU
PONCEAU S3_0630
MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par / Designed by: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr.
Date

Dessiné par / Drawn by: E. GUERRIER Tech. / S.BLAIS Tech.
Date

Approuvé par / Approved by: B. YVON Ing.
Date

Soumission / Gestionnaire de projet TPSGC: ALEXANDRE TREMBLAY
Tender / PWGSC Project Manager

No de projet / Project number: 45396538
TPSGC / PWGSC

Client / Client

Nom du fichier / File name: 158170069-200-VR-D-S3_0630

No de classement / File no

No de plan ou dessin / File name: 0001

No feuille / Sheet no: 03 DE 15

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

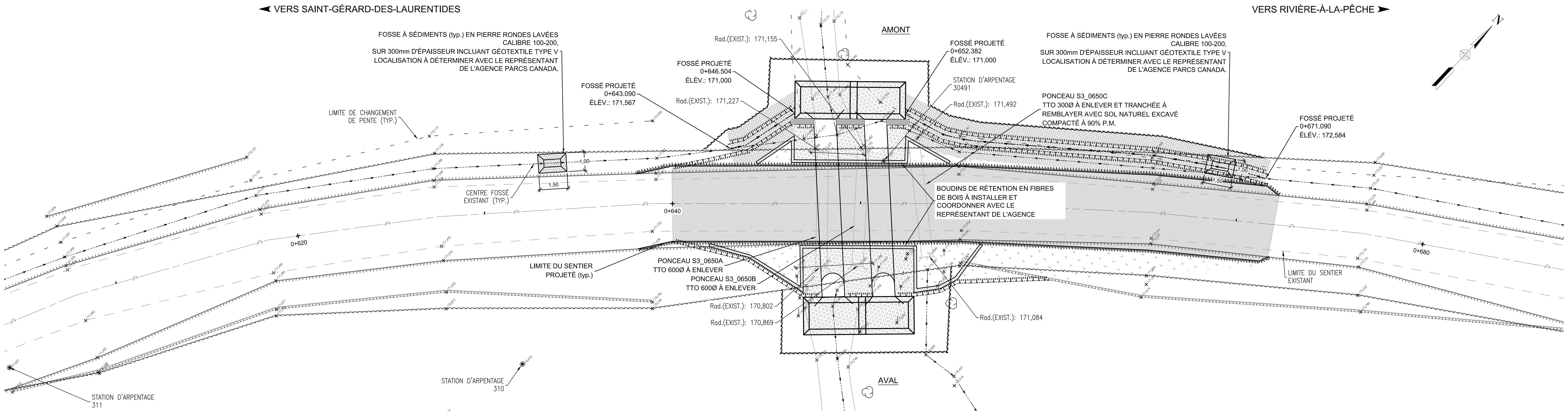

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0650 ET S3_0655 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:100

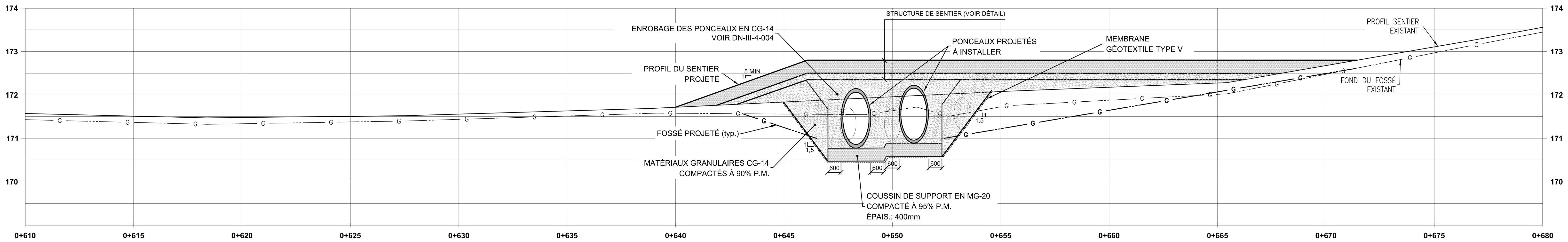

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_0650 ET S3_0655 ET PROFIL DU SENTIER
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU S3_0650

AMONT: Y=5 173 558,221 X=353 865,694
AVAL: Y=5 173 551,610 X=353 872,514

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU S3_0655

AMONT: Y=5 173 560,017 X=353 867,669
AVAL: Y=5 173 553,465 X=353 874,435

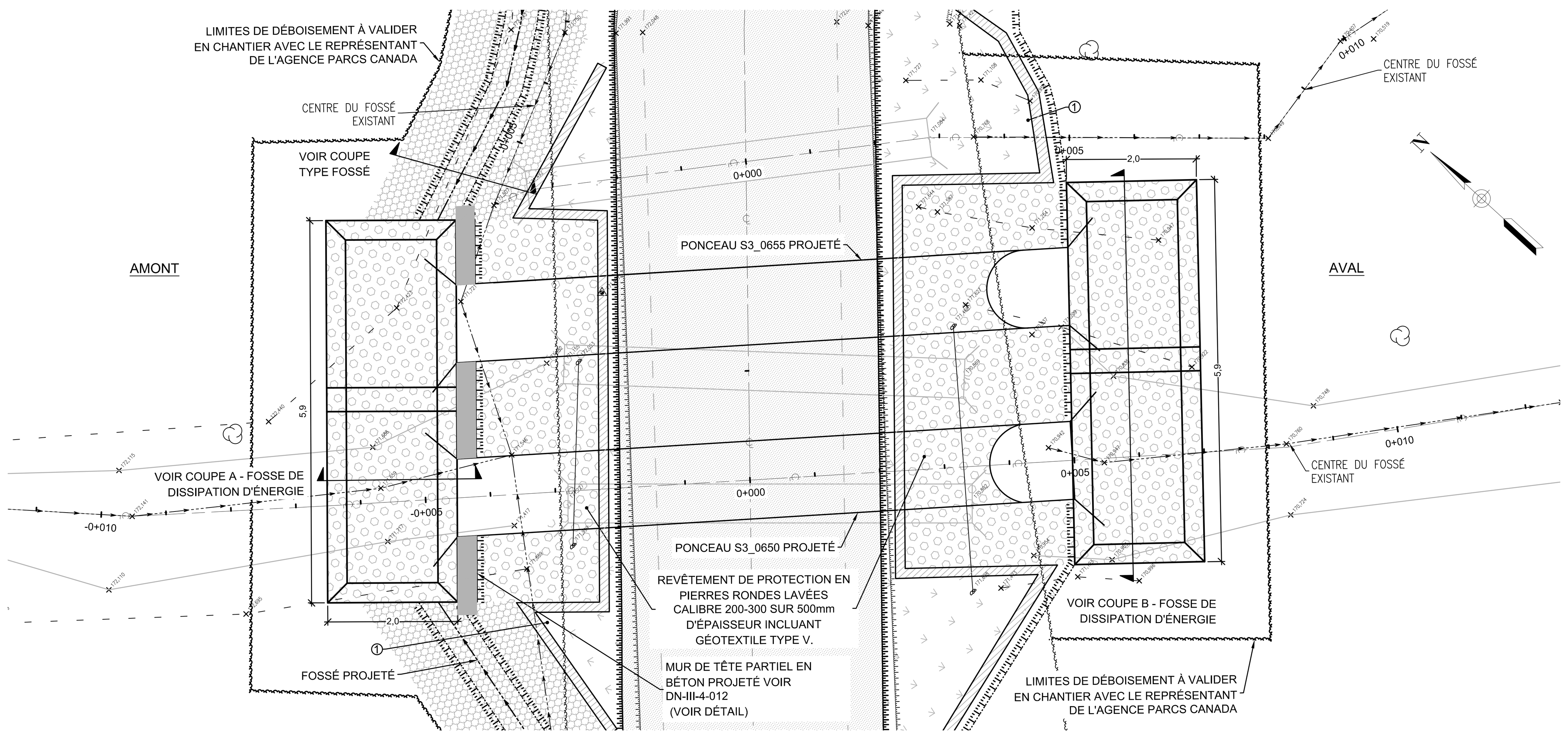

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0650 ET S3_0655 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:50

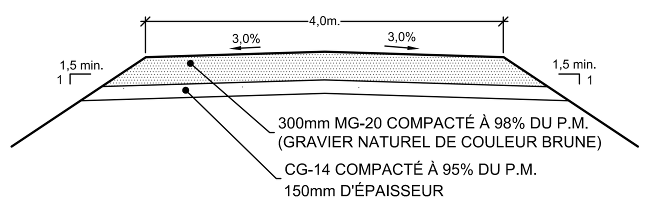

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

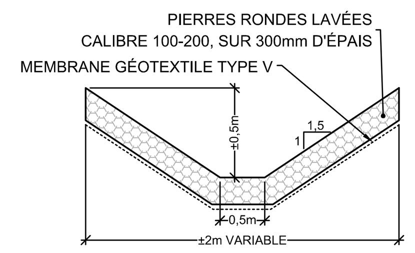

COUPE TYPE FOSSÉ PROJETÉ
ÉCHELLE AUCUNE

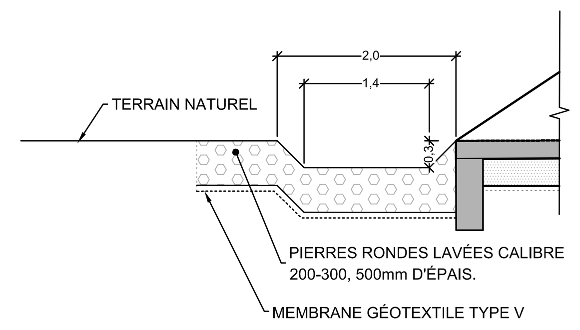

COUPE A - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE
ÉCHELLE AUCUNE

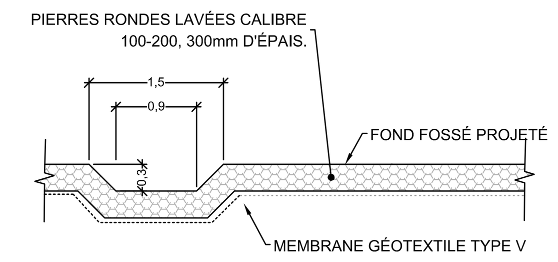

DÉTAIL - FOSSE À SÉDIMENTS
ÉCHELLE AUCUNE

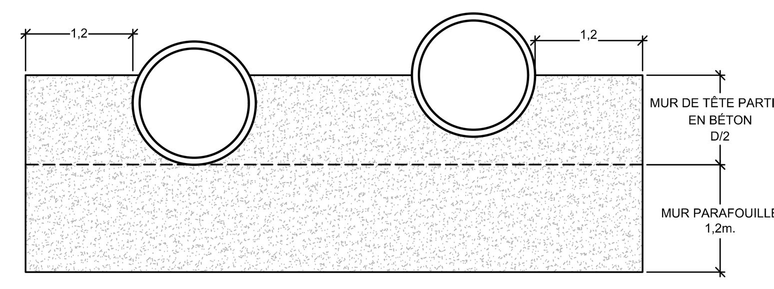

DÉTAIL - MUR DE TÊTE PARTIEL PROJETÉ
ÉCHELLE AUCUNE

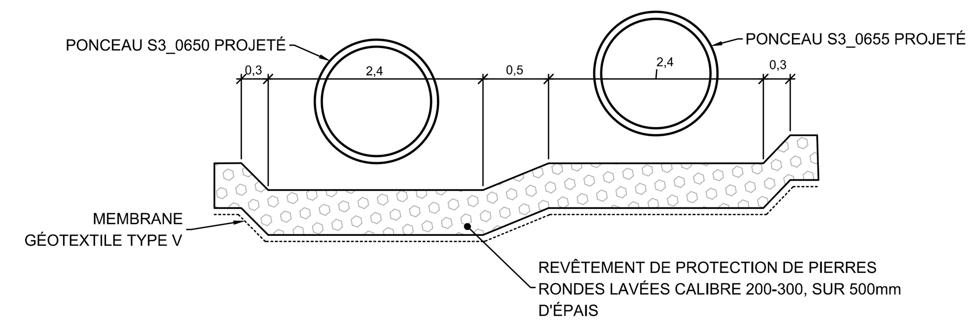

COUPE B - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE
ÉCHELLE AUCUNE

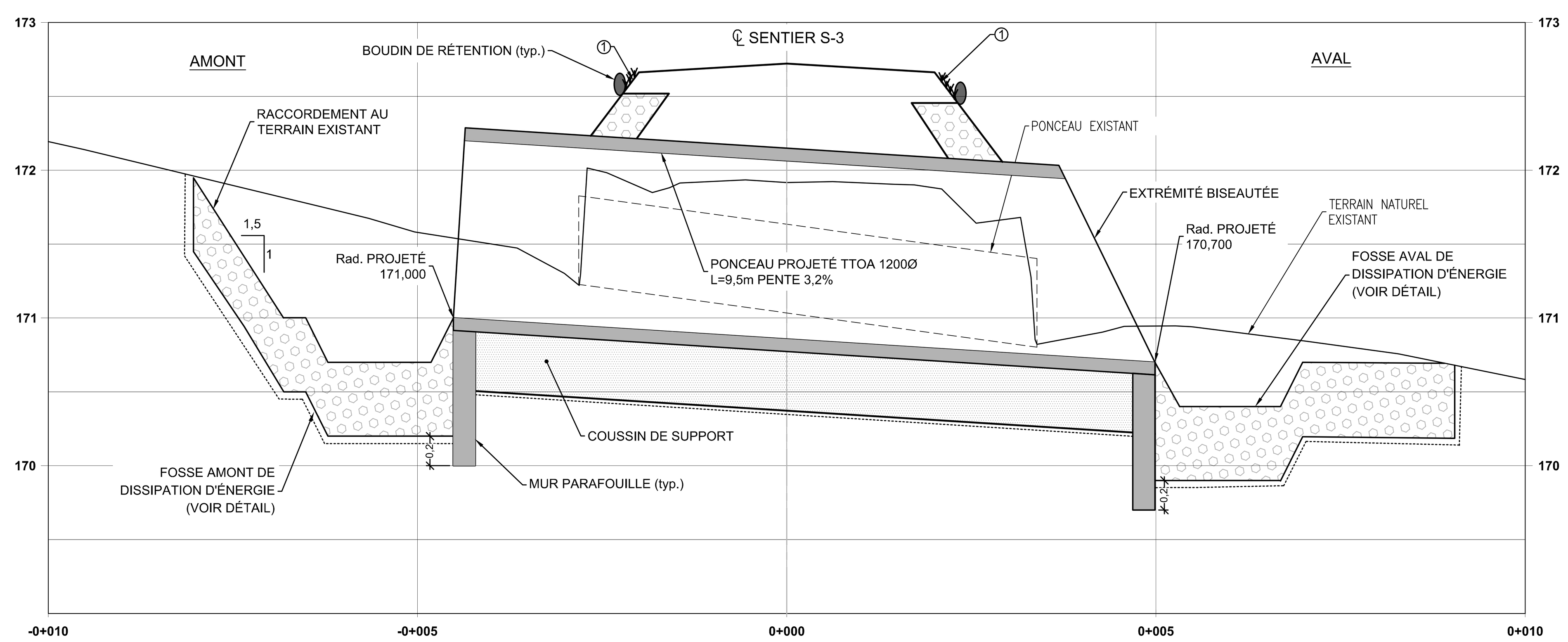

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_0650
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

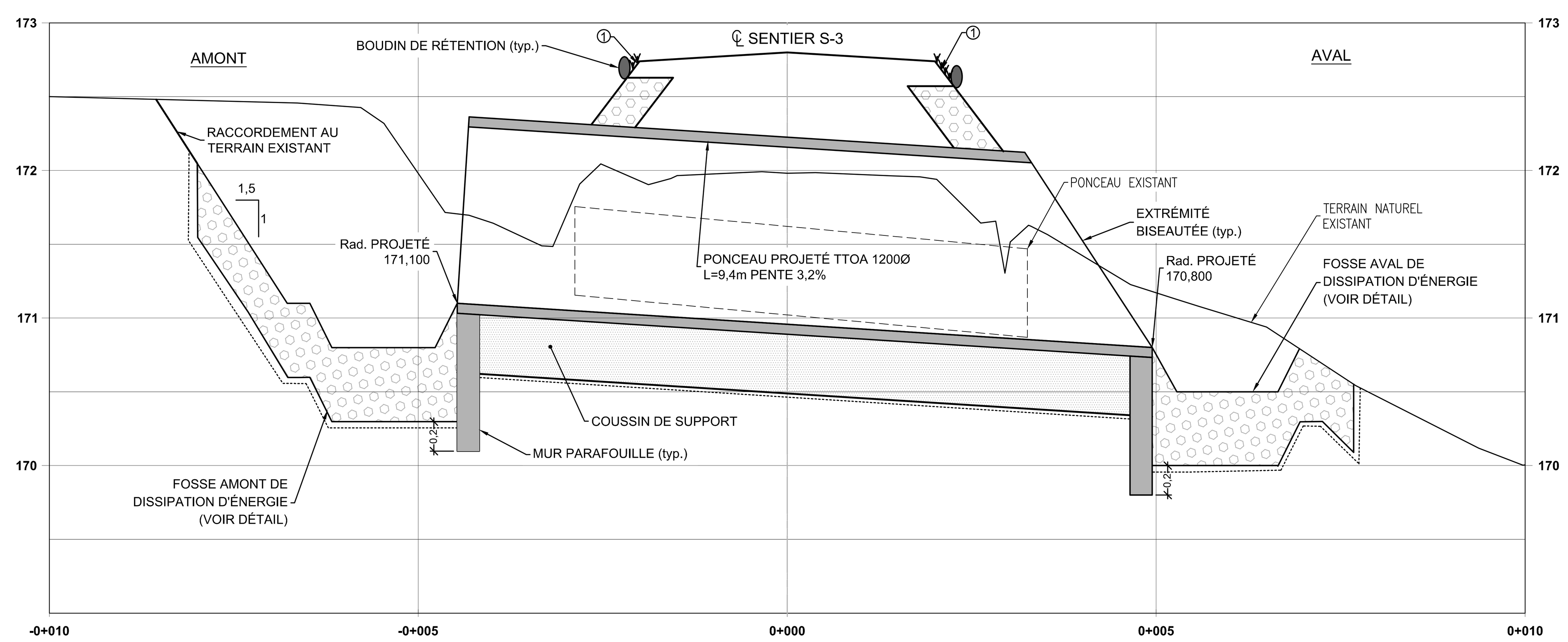

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_0655
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

AutoCAD

Parcs Canada | Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM | EXISTANT | PROJETÉ

PLAN: CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE; CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL; REGARD D'ÉGOUT; REGARD-PUISARD; PUISARD; BOUCHON, RÉDUIT; CONDUITE D'AQUEDUC; CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE; CHAMBRE ET VANNE; BOÎTIER ET VANNE; POTEAU D'INCENDIE; TROTTOIR; BORDURE; PAVAGE; ACCOTEMENT PAVÉ; ACCOTEMENT NON PAVÉ; FOSSÉ; PONCEAU; ARBRE, ARBUSTE; HAIE; CLÔTURE; GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ; PARAPET; BÂTIMENT (NO CIVIQUE); VOIE FERRÉE; LIGNE DE LOT; LIGNE DE SERVITUDE; HAUT DE TALUS; BAS DE TALUS; RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT; LIMITE DE BOISÉ; ROC EN SURFACE; REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION; FEUX DE CIRCULATION; LAMPADAIRE SIMPLE; LAMPADAIRE DOUBLE; POTEAU AVEC HAUBAN; POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR; PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ; BOÎTE DE JONCTION; RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN; RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN; FIBRE OPTIQUE; RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN; RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN; RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN; CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN; MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE; SONDAGE; MILLIEU HUMIDE; REVÊTEMENT DE PROTECTION; PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE

PROFIL: PAVAGE; INFRASTRUCTURE; CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE; CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL; PONCEAU; CONDUITE D'AQUEDUC; TERRAIN NATUREL; FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT; FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER — INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
310	5 173 537,7108	353 862,8811	170,470
311	5 173 518,9271	353 843,1189	170,470
30491	5 173 558,7061	353 869,5253	171,977

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR · ENGINEER Benoît Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions / revisions		date

A no. du détail / detail no.
B no.de la feuille—où détail exigé / sheet no. — where detail required
C no. de la feuille—où détaillé / sheet no. — where detailed

Projet / Project
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER
(S3_0620 À S3_1232)

Dessin / Drawing
REMPLACEMENT DES PONCEAUX S3_0650ABC PAR LES PONCEAUX S3_0650 ET S3_0655 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par / Designed by: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. — Date
Dessiné par / Drawn by: E. GUERRIER Tech./ S. BLAIS Tech. — Date
Approuvé par / Approved by: B. YVON Ing. — Date
Soumission / Tender — Gestionnaire de projet TPSGC / PWGSC Project Manager: ALEXANDRE TREMBLAY
No de projet / Project number TPSGC / PWGSC: 45396538 — No de projet / Project number Client / Client
Nom du fichier / File name: 158170069-200-VR-D-S3_0650A — No de classement / File no
No de plan ou dessin / File name: 0001 — No feuille / Sheet no: 04 DE 15

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 7:
AUCUNS TRAVAUX NE SERONT PERMIS DANS LA RIVIÈRE-À-LA-PÊCHE. L'ENTREPRENEUR DEVRA AJUSTER ET COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

◄ VERS SAINT-GÉRARD-DES-LAURENTIDES

VERS RIVIÈRE-À-LA-PÊCHE ►

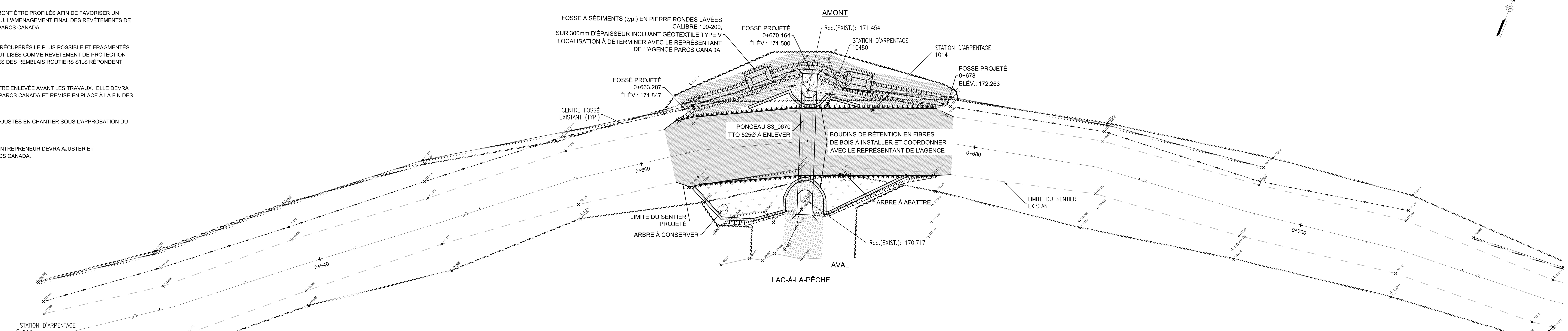

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0670 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:100

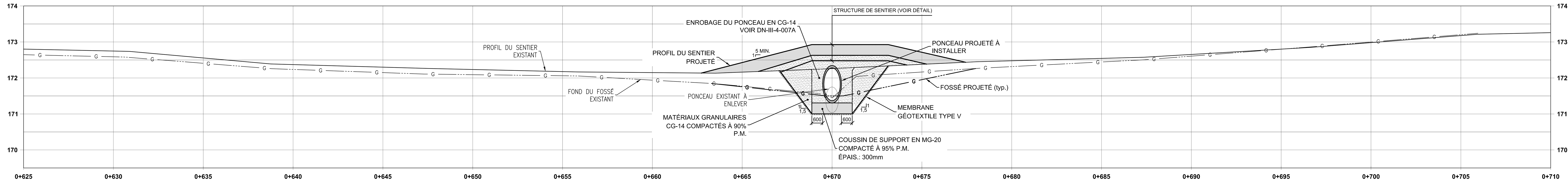

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_0670 ET PROFIL DU SENTIER
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y=5 173 663,116 X=354 056,387
AVAL: Y=5 173 655,194 X=354 059,186

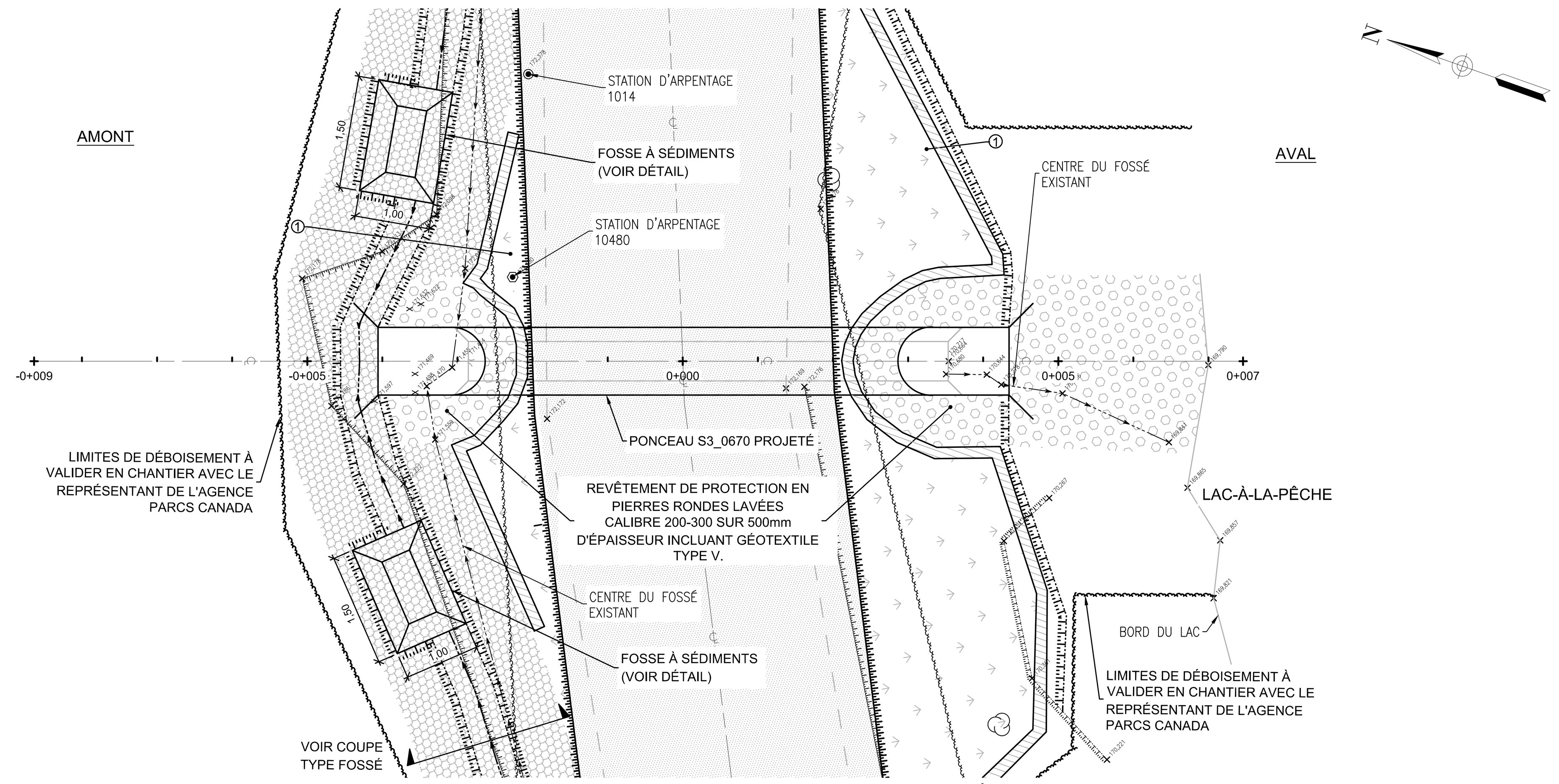

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0670 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:50

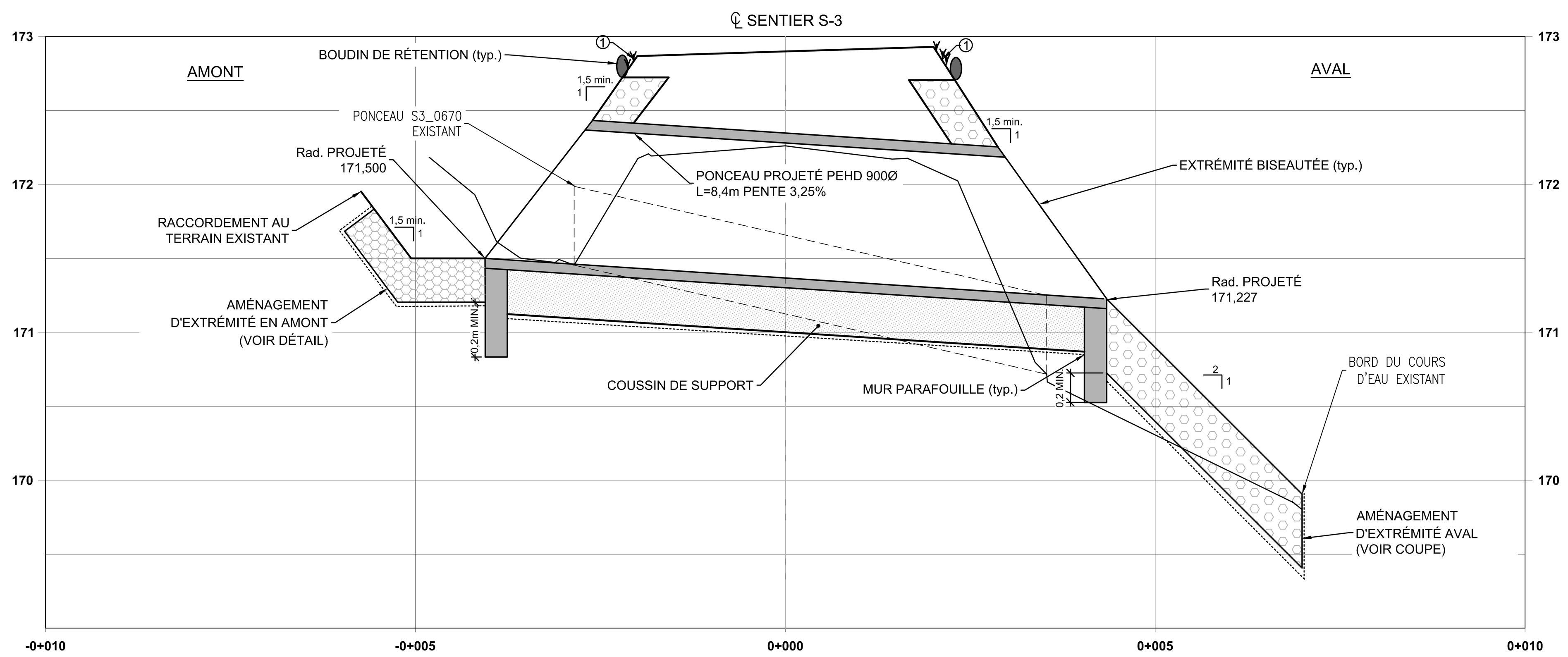

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_0670
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

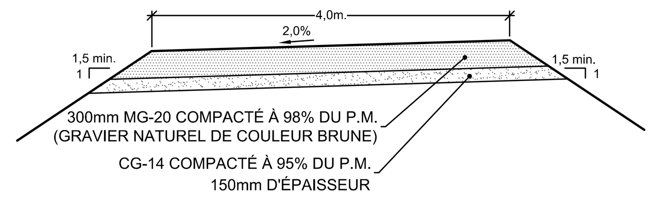

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

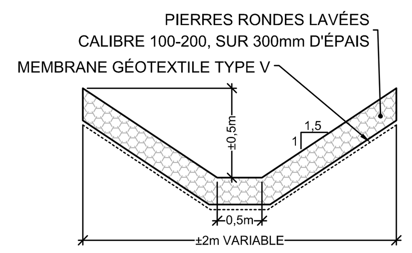

COUPE TYPE FOSSÉ PROJETÉ
ÉCHELLE AUCUNE

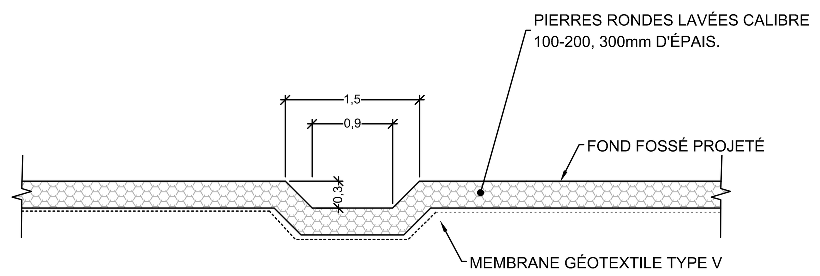

DÉTAIL - FOSSE À SÉDIMENTS
ÉCHELLE AUCUNE

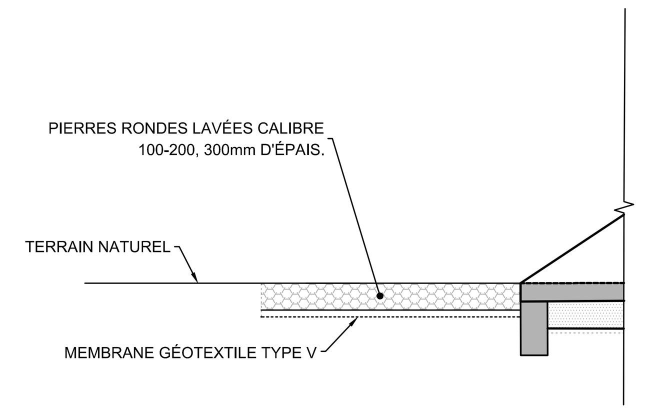

COUPE - AMÉNAGEMENT D'EXTRÉMITÉ - AMONT
ÉCHELLE AUCUNE

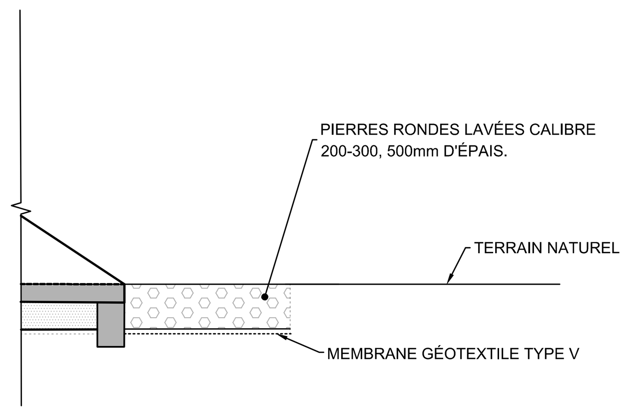

COUPE - AMÉNAGEMENT D'EXTRÉMITÉ - AVAL
ÉCHELLE AUCUNE

AutoCAD

Parcs Canada | Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
REGARD D'ÉGOUT		
REGARD-PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOÎTIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO CIVIQUE	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILLIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
PAVAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
1014	5 173 662,5021	354 060,6578	172,378
1015	5 173 665,4790	354 103,1065	173,282
1016	5 173 628,1429	354 018,7747	172,921
10480	5 173 661,7994	354 058,0405	172,180

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR · ENGINEER Benoit Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

révisions / *revisions*		date
00	POUR SOUMISSION	18–07–11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18–06–29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18–02–15

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille–où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille–où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet *Project*
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin *Drawing*
REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_0670
MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par *Designed by*: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. — Date
Dessiné par *Drawn by*: E. GUERRIER Tech./ S. BLAIS Tech. — Date
Approuvé par *Approved by*: B. YVON Ing. — Date
Soumission *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC *PWGSC Project Manager*: ALEXANDRE TREMBLAY
No de projet *Project number* TPSGC *PWGSC*: 45396538 — No de projet *Project number* Client *Client*
Nom du fichier *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_0670 — No de classement *File no*
No de plan ou dessin *File name*: 0001 — No feuille *Sheet no*: 05 DE 15

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

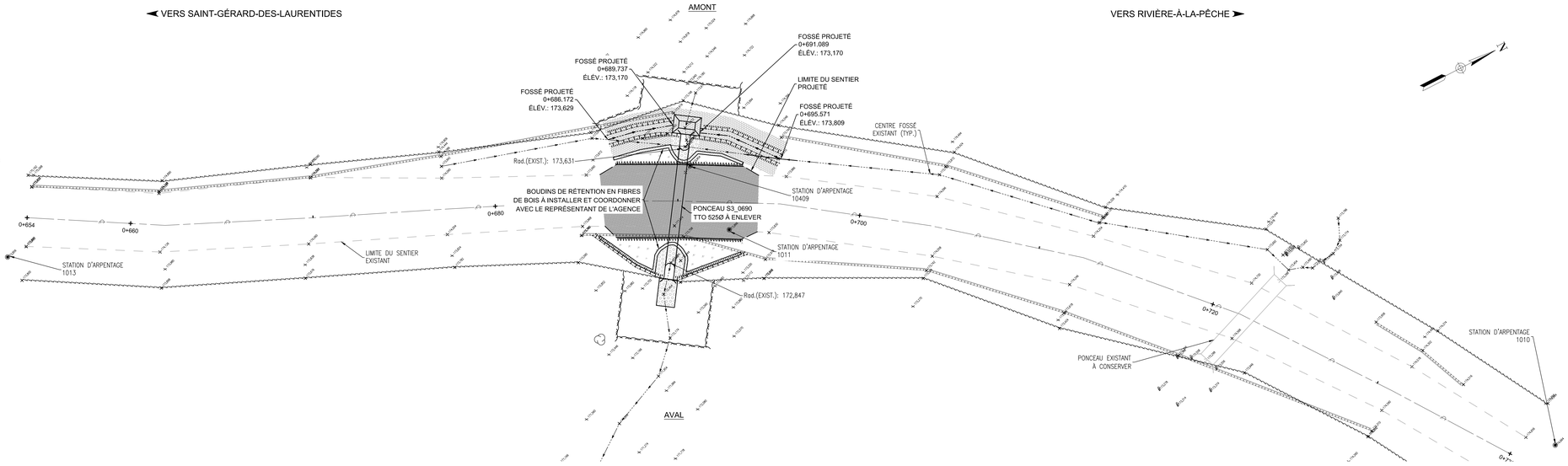

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0690 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)

ÉCHELLE : 1:100

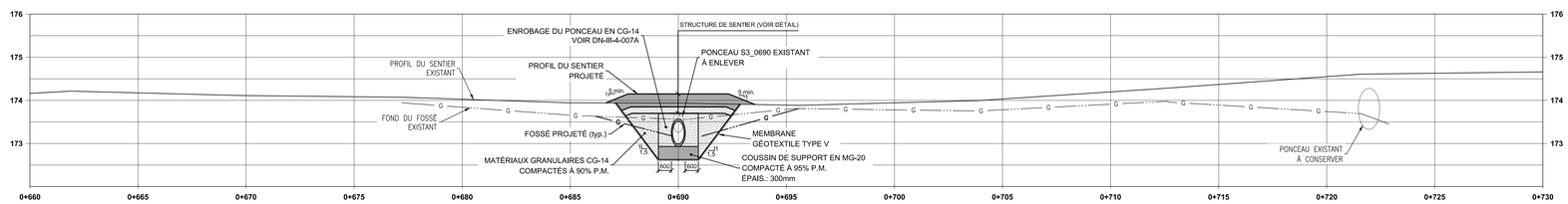

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_0690 ET PROFIL DU SENTIER

ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm). À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y=5 173 768,179 X=354 178,420
AVAL: Y=5 173 763,719 X=354 185,050

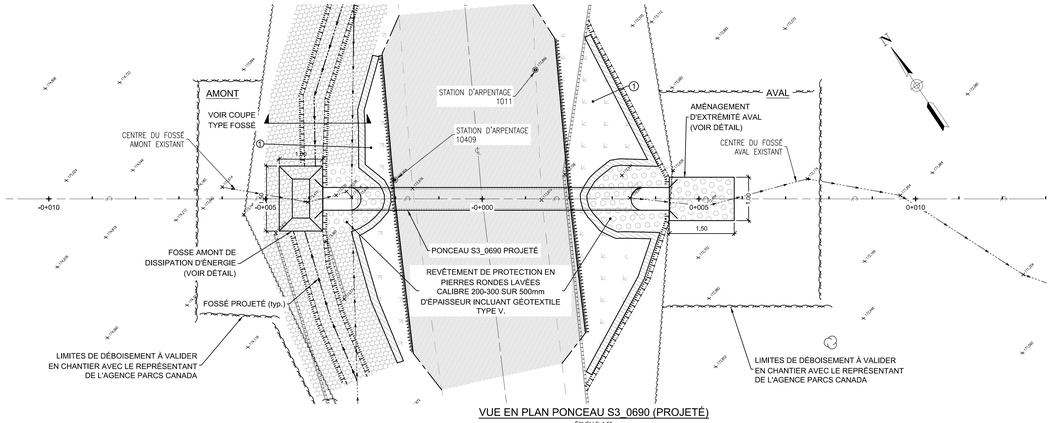

VUE EN PLAN PONCEAU S3_0690 (PROJETÉ)

ÉCHELLE: 1:50

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER

ÉCHELLE AUCUNE

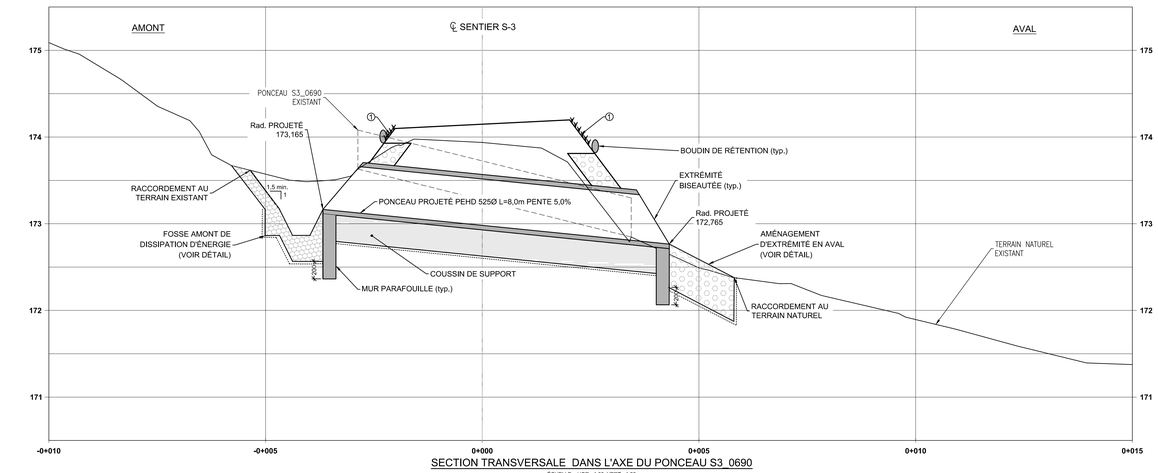

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_0690

ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

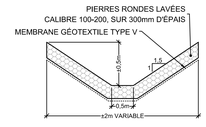

COUPE TYPE FOSSÉ PROJETÉ

ÉCHELLE AUCUNE

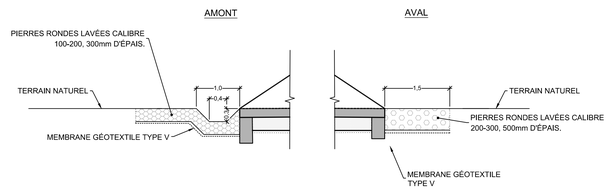

COUPE - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AMONT ET AVAL

ÉCHELLE AUCUNE

Parcs Canada Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
REGARD D'EGOUT		
REGARD/PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOITER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
ASPHALTE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO BÂTIMENT	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BORIE		
ROC EN SURFACE		
RIPERE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADHRE SIMPLE		
LAMPADHRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC, CÂBL, ÉLECT, GAZ		
BOITE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CABLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE DE/ATHÈME BÉDIALTÉE		
PROFIL:		
PAYSAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATURELS		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉS AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL

A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER

B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION

C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
1010	5 173 802,7553	354 215,3013	174,664
1011	5 173 767,9142	354 184,1494	173,866
1013	5 173 732,0858	354 167,4436	173,857
10409	5 173 767,6176	354 180,0413	173,904

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

OFFICIER PROFESSIONNEL Bondi Yvon 135961 QUÉBEC
2018-01-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions revisions		date

A no. du détail detail no.
B no.de la feuille–où détail exigé sheet no. – where detail required
C no. de la feuille–où détaillé sheet no. – where detailed

Projet / Project
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin / Drawing
REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_0690 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par / Designed by: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr.
Dessiné par / Drawn by: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech.
Approuvé par / Approved by: B. YVON Ing.
Soumission / Tender: ALEXANDRE TREMBLAY
Gestionnaire de projet TPSGC / PWGSC Project Manager
No de projet / Project number: TPSGC 45396538
No de projet / Project number: PWGSC
Client / Client
Nom du fichier / File name: 158170069-200-VR-D-S3_0690
No de classement / File no
No de plan ou dessin / File name: 0001
No feuille / Sheet no: 06 DE 15

AutoCAD

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

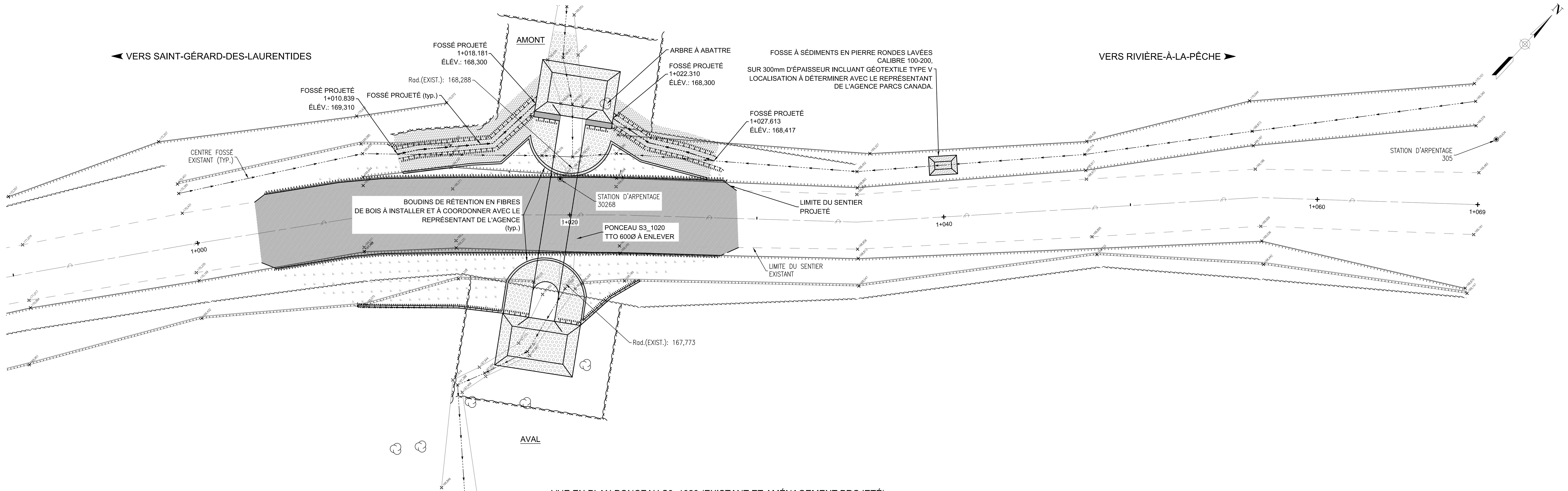

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1020 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)

ÉCHELLE : 1:100

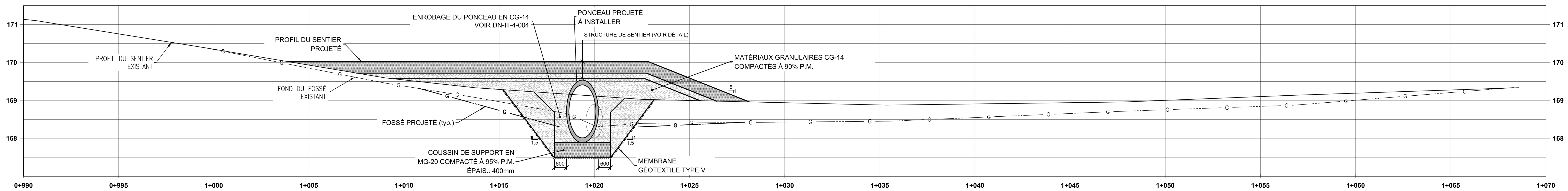

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1020 ET PROFIL DU SENTIER

ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y=5 176 623,479 X=354 861,242
AVAL: Y=5 176 614,420 X=354 867,369

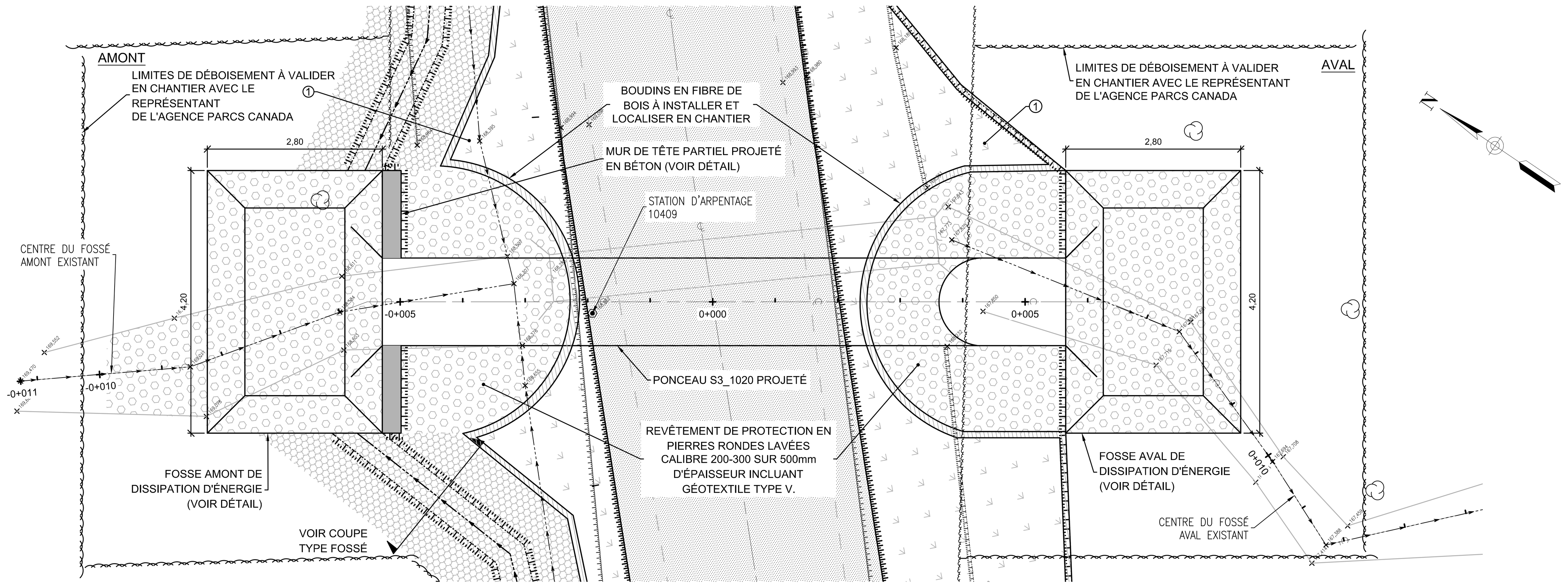

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1020 (PROJETÉ)

ÉCHELLE: 1:50

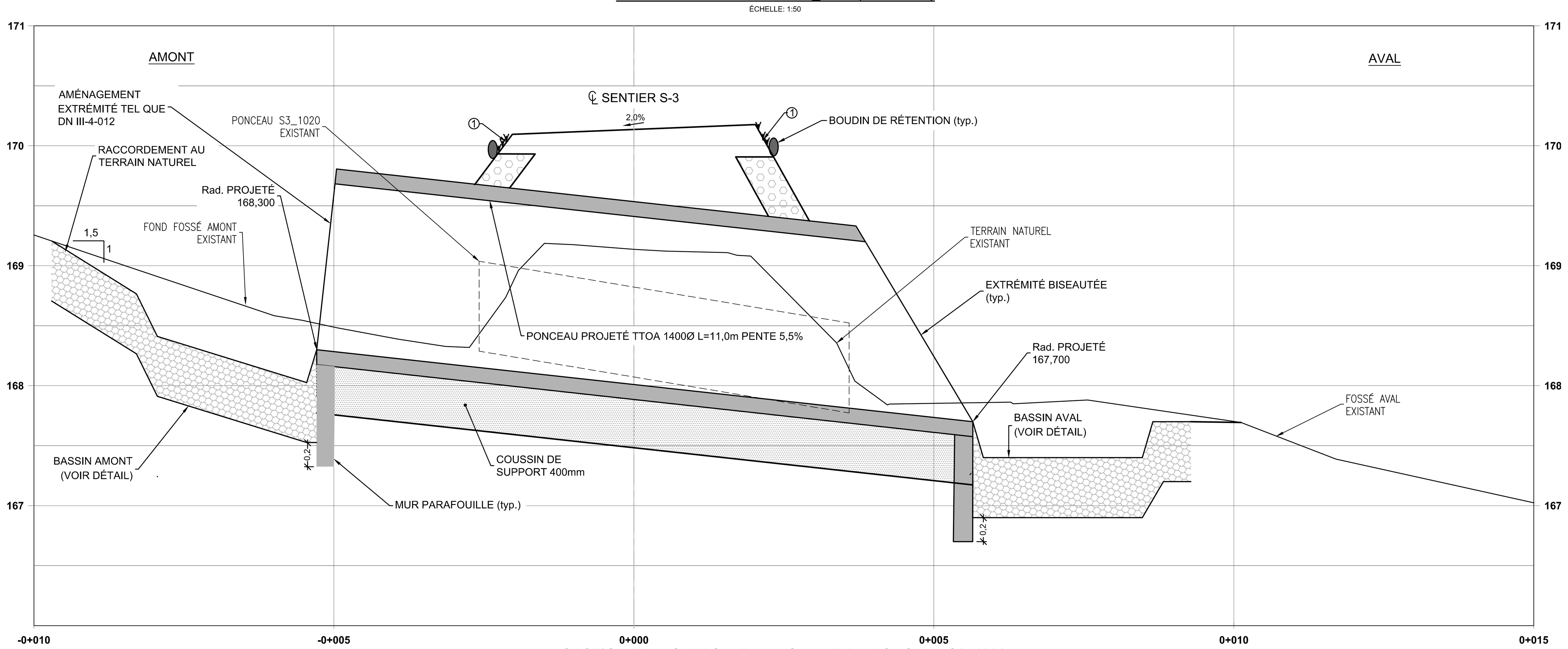

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_1020

ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

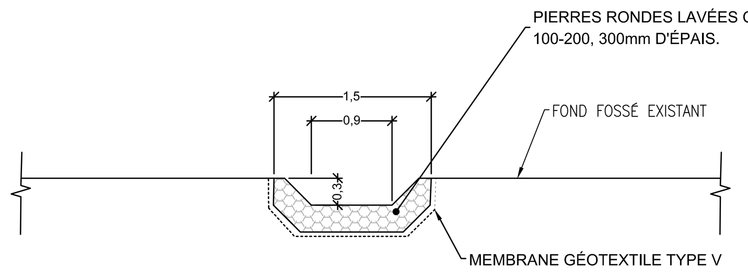

DÉTAIL - FOSSE À SÉDIMENTS

ÉCHELLE AUCUNE

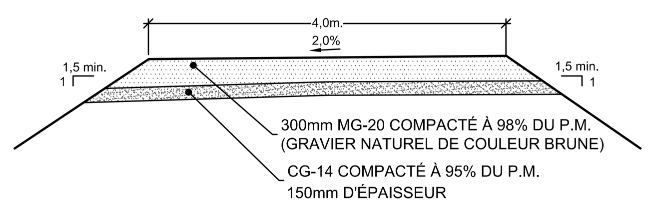

DÉTAIL TYPE - STRUCTURE DE SENTIER

ÉCHELLE AUCUNE

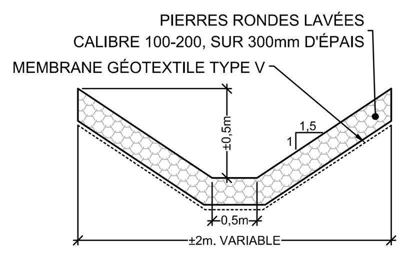

COUPE TYPE DU FOSSÉ PROJETÉ

ÉCHELLE AUCUNE

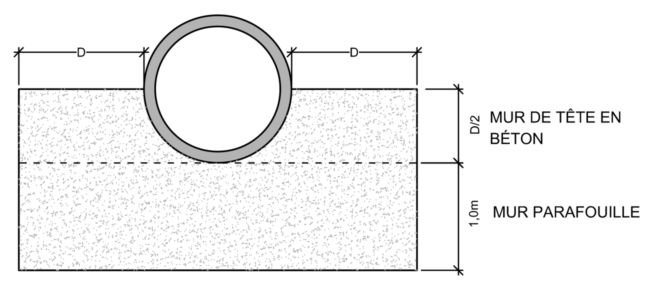

DÉTAIL - MUR DE TÊTE PARTIEL

ÉCHELLE AUCUNE

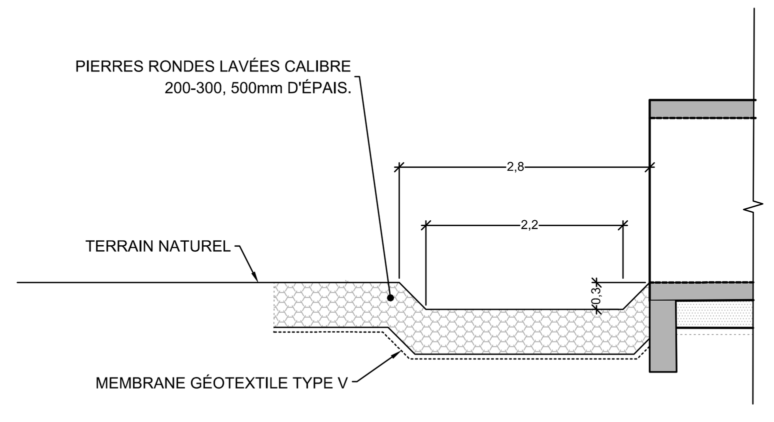

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AMONT

ÉCHELLE AUCUNE

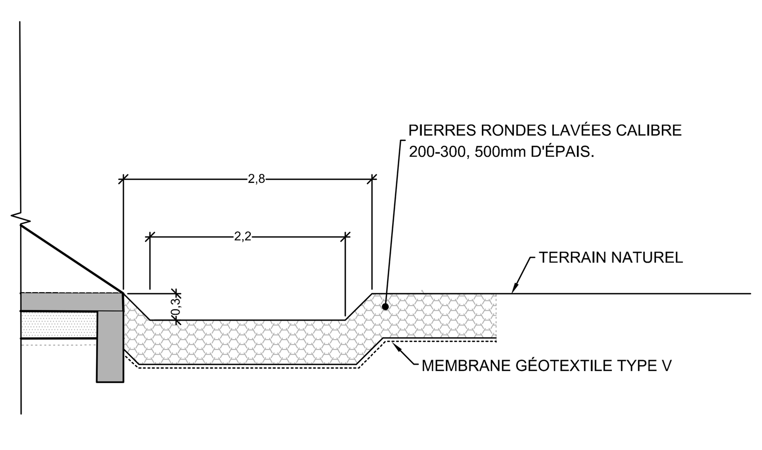

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AVAL

ÉCHELLE AUCUNE

Parcs Canada | Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
REGARD D'ÉGOUT		
REGARD-PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOÎTIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO CIVIQUE	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILLIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
PAVAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL

A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
305	5 176 656,2678	354 898,1124	169,634
30268	5 176 620,5906	354 862,9745	168,952

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR - ENGINEER Benoit Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18–07–11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18–06–29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18–02–15
révisions *revisions*		date

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille–où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille–où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet *Project*

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin *Drawing*

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1020 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par *Designed by*: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. — Date

Dessiné par *Drawn by*: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech. — Date

Approuvé par *Approved by*: B. YVON Ing. — Date

Soumission *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC *PWGSC Project Manager*: ALEXANDRE TREMBLAY

No de projet *Project number* TPSGC *PWGSC*: 45396538 — No de projet *Project number* Client *Client*

Nom du fichier *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_1020 — No de classement *File no*

No de plan ou dessin *File name*: 0001 — No feuille *Sheet no*: 07 DE 15

AutoCAD

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

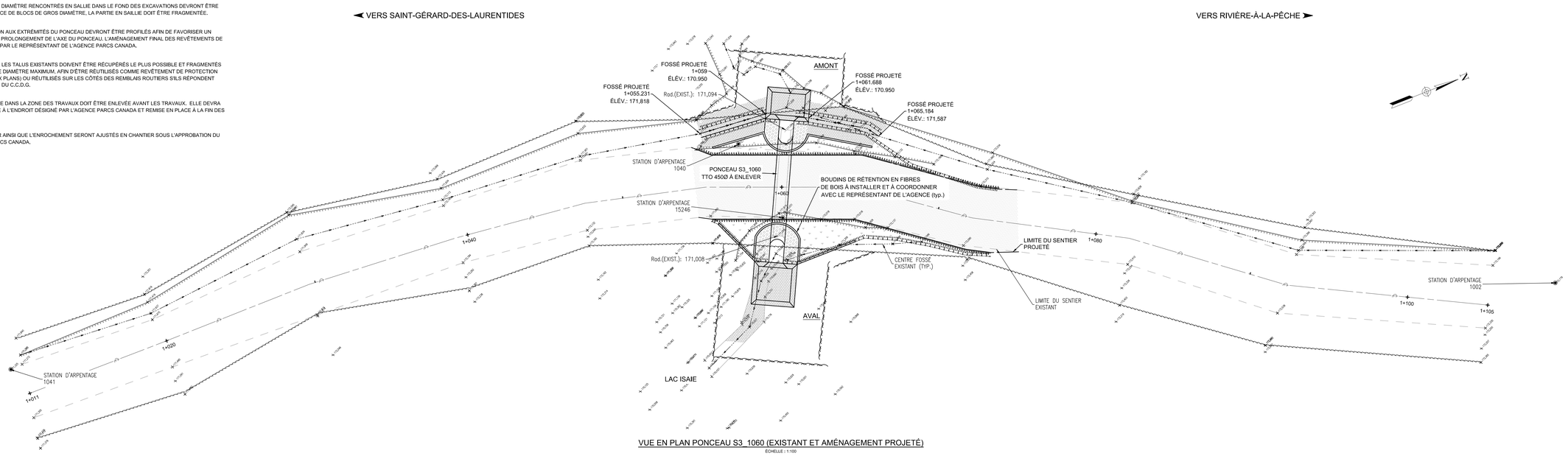

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1060 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:100

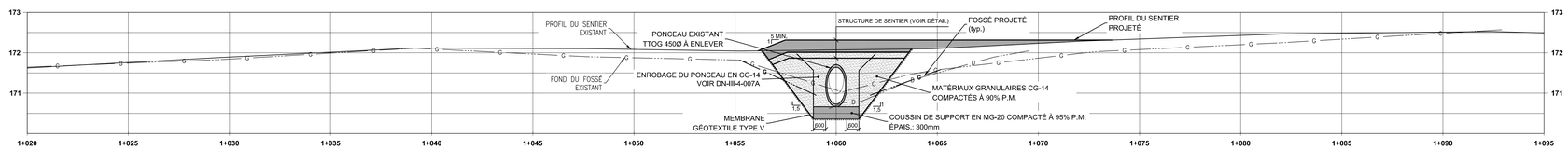

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1060 ET PROFIL DU SENTIER
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm). À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y=5 176 830,159 X=354 999,925
AVAL: Y=5 176 826,239 X=355 007,972

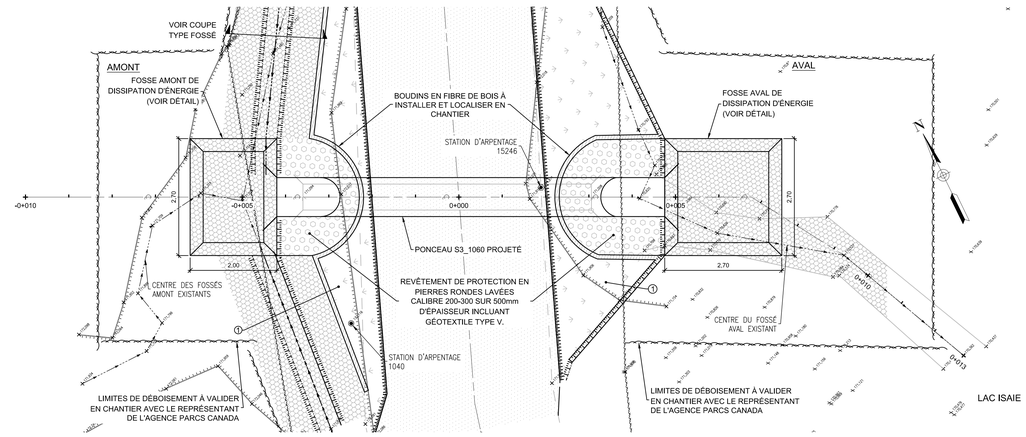

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1060 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:50

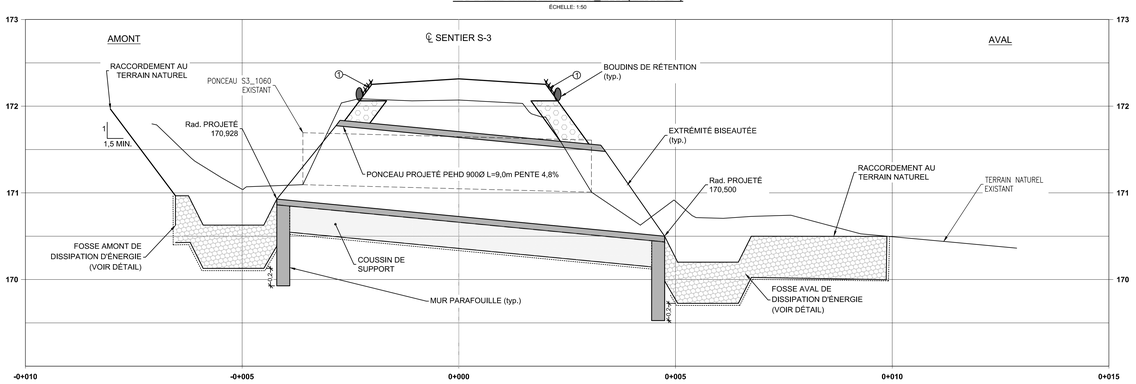

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_1060
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

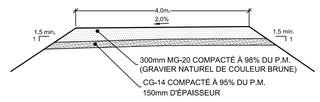

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

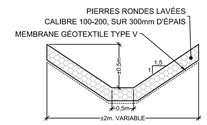

COUPE TYPE DU FOSSÉ PROJETÉ
ÉCHELLE AUCUNE

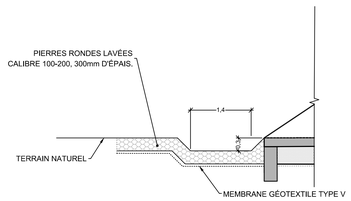

COUPE - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AMONT ET AVAL
ÉCHELLE AUCUNE

Parcs Canada Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
REGARD D'EGOUT		
REGARD/PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BORNE ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
ASPHALTE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO BUILDING	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BORIS		
PCC EN SURFACE		
RIVIERE GÉODESIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC, CÂBL, ÉLECT, GAZ		
BOITE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CABLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
PAVAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉS AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFOEXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B.: L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
1002	5 176 871,1775	355 027,0837	172,179
1040	5 176 826,7856	355 000,1919	172,116
1041	5 176 779,2205	354 996,5783	171,325
15246	5 176 827,6883	355 005,5039	171,871

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

Bernard Yvon Yvon Bernard Yvon 2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions revisions		date

A no. du détail detail no.
B no.de la feuille-où détail exigé sheet no. - where detail required
C no. de la feuille-où détaillé sheet no. - where detailed

Projet / Project

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin / Drawing

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1060 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par / Designed by: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr.
Date
Dessiné par / Drawn by: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech.
Date
Approuvé par / Approved by: B. YVON Ing.
Date
Soumission / Tender: ALEXANDRE TREMBLAY
Gestionnaire de projet TPSGC / PWGSC Project Manager
No de projet / Project number: 45396538
No de projet / Project number
TPSGC / PWGSC Client / Client
Nom du fichier / File name: 158170069-200-VR-D-S3_1060
No de classement / File no
No de plan ou dessin / File name: 0001
No feuille / Sheet no: 08 DE 15

AutoCAD

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

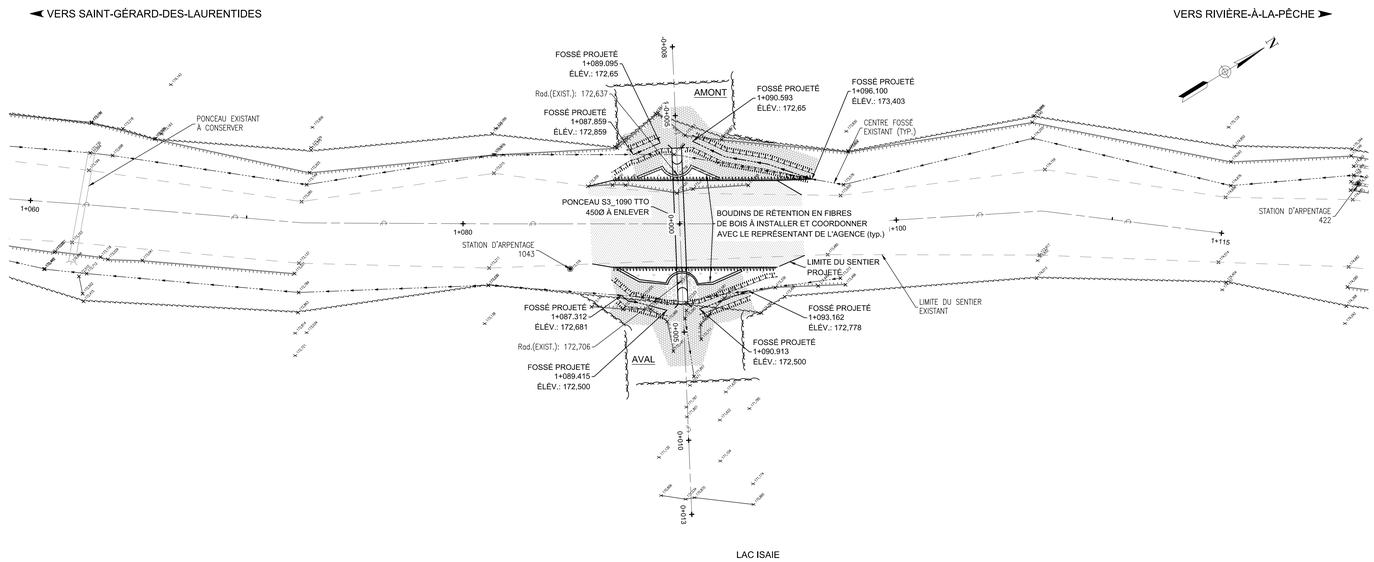

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1090 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)

ÉCHELLE : 1:100

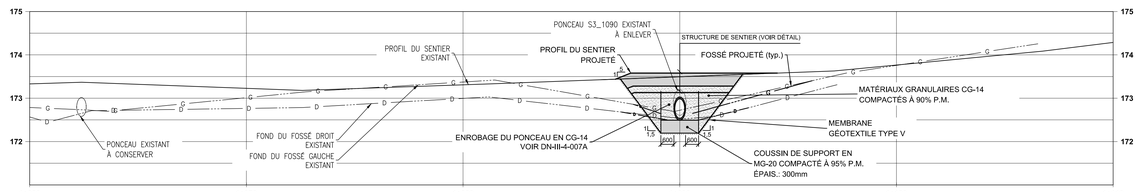

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1090 ET PROFIL DU SENTIER

ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS SUR LE TIER SUPÉRIEUR DU TALUS, D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm). À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y=5 177 095,101 X=355 157,377
AVAL: Y=5 177 091,578 X=355 163,656

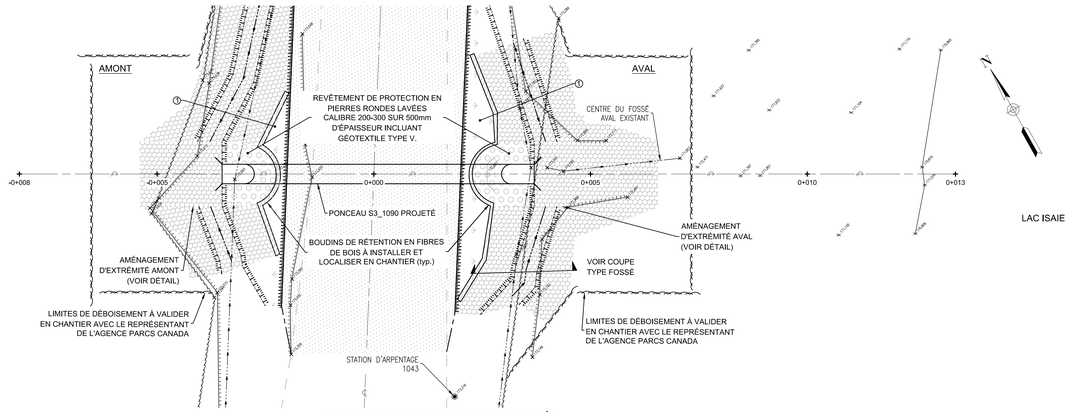

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1090 (PROJETÉ)

ÉCHELLE: 1:50

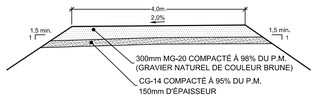

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER

ÉCHELLE AUCUNE

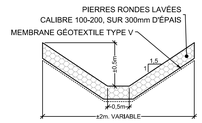

COUPE TYPE - FOSSÉ PROJETÉ

ÉCHELLE AUCUNE

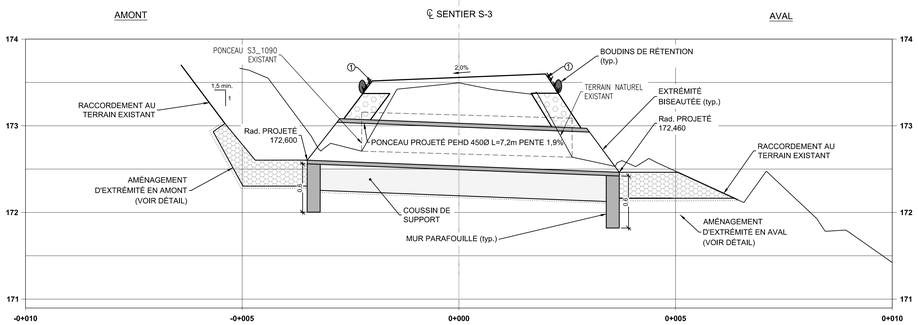

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_1090

ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

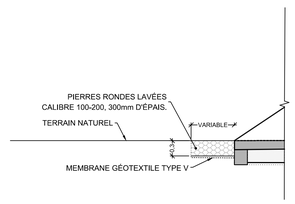

DÉTAIL - AMÉNAGEMENT D'EXTRÉMITÉ - AMONT ET AVAL

ÉCHELLE AUCUNE

Parcs Canada Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
REGARD D'EGOUT		
REGARD PLUVIAIRE		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOITIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	BÂTIMENT	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE CONTOUR		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC./CÂBL./ÉLECT./GAZ		
BOITE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
SURFACE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT ÉGALEMENT VALIDER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFOLEXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE, TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL

A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES OUVRAGES ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER;

B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION;

C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
422	5 177 120,9945	355 175,2996	174,783
1043	5 177 087,9963	355 159,5429	173,316

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

Bernier, Yvon 135951 Québec
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions revisions		date

A no. du détail detail no.
B no.de la feuille-où détail exigé sheet no. - where detail required
C no. de la feuille-où détaillé sheet no. - where detailed

Projet / Project

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin / Drawing

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1090 DRAINAGE - TYPE 3

Conçu par / Designed by: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr.
Date
Dessiné par / Drawn by: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech.
Date
Approuvé par / Approved by: B. YVON Ing.
Date
Soumission / Tender: ALEXANDRE TREMBLAY
Gestionnaire de projet TPSGC / PWGSC Project Manager
No de projet / Project number: TPSGC 45396538
Client / PWGSC Client
Nom du fichier / File name: 158170069-200-VR-D-S3_1090
No de classement / File no
No de plan ou dessin / File name: 0001
No feuille / Sheet no: 09 DE 15

AutoCAD

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

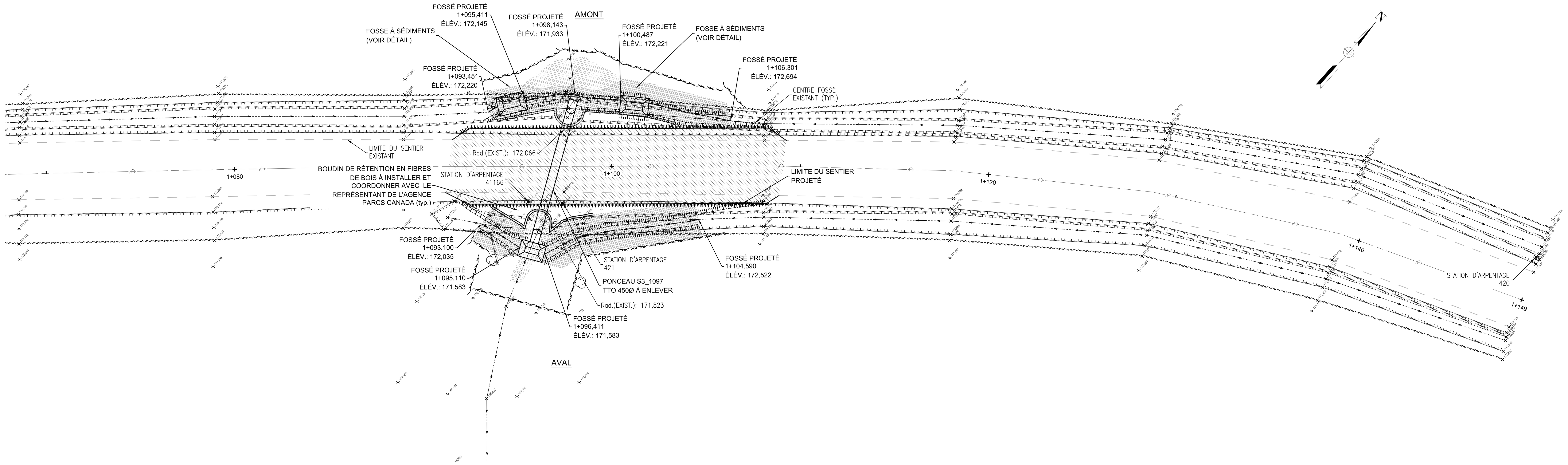

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1097 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)

ÉCHELLE : 1:100

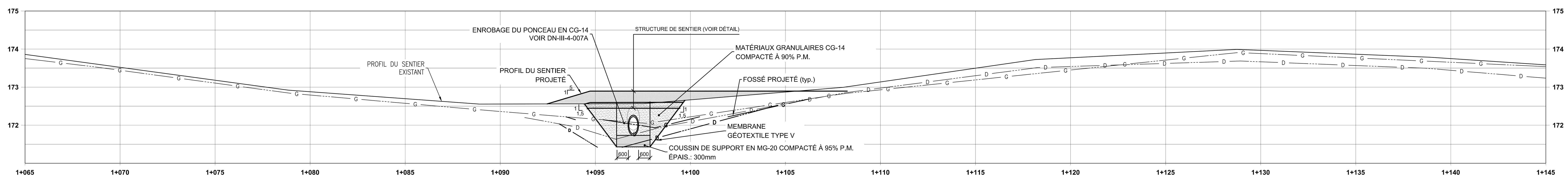

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1097 ET PROFIL DU SENTIER

ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

(1) REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS SUR LE TIER SUPÉRIEUR DU TALUS, D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y=5 177 156,846 X=355 210,421
AVAL: Y=5 177 149,801 X=355 213,909

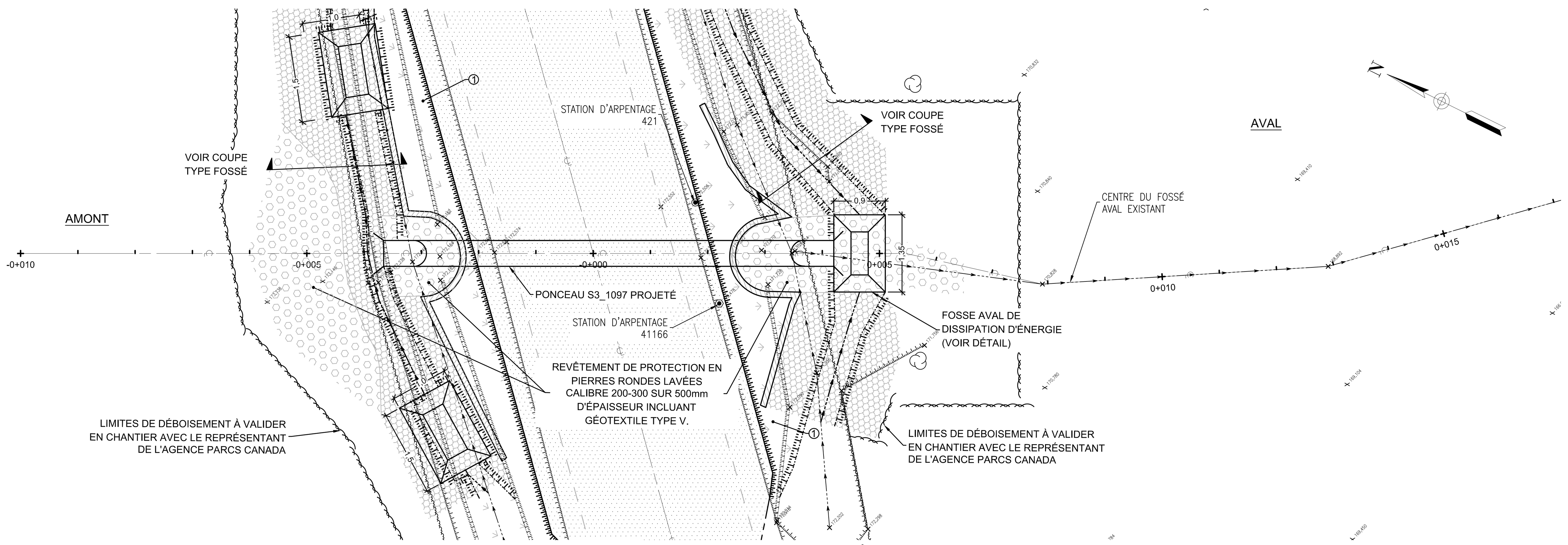

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1097 (PROJETÉ)

ÉCHELLE: 1:50

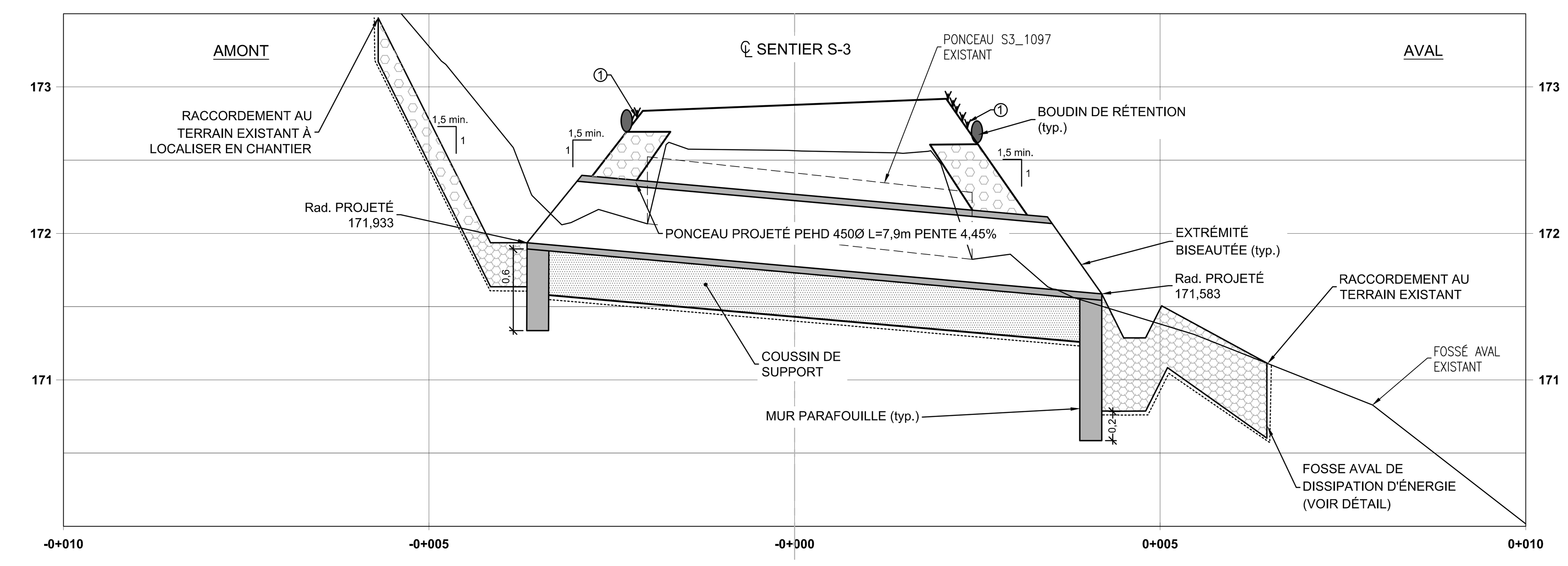

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_1097

ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

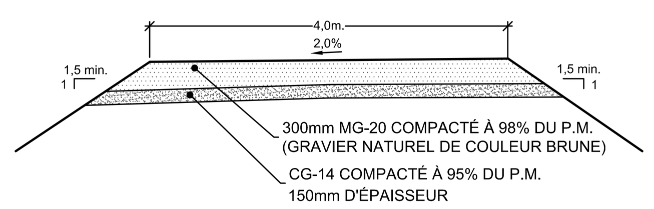

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER

ÉCHELLE AUCUNE

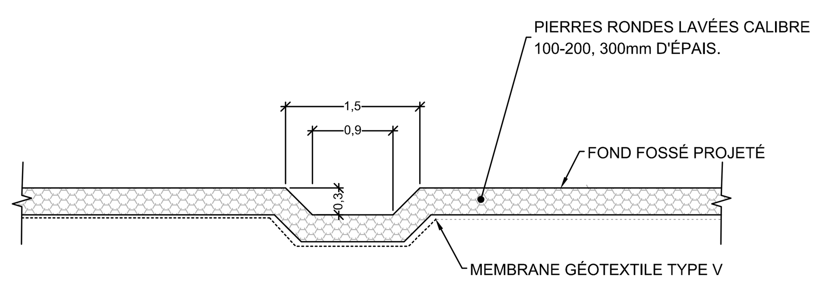

DÉTAIL - FOSSE À SÉDIMENTS

ÉCHELLE AUCUNE

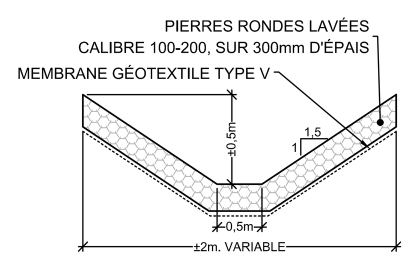

COUPE TYPE - FOSSÉ PROJETÉ

ÉCHELLE AUCUNE

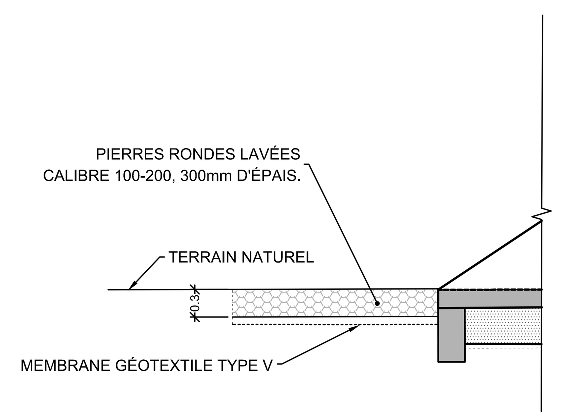

DÉTAIL - AMÉNAGEMENT D'EXTRÉMITÉ - AMONT

ÉCHELLE AUCUNE

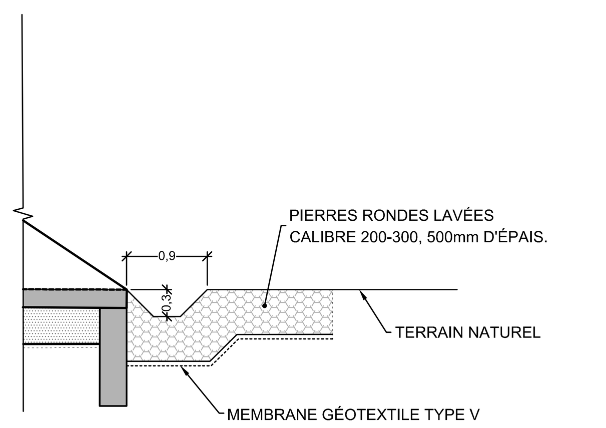

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AVAL

ÉCHELLE AUCUNE

AutoCAD

Parcs Canada | Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
REGARD D'ÉGOUT		
REGARD-PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOÎTIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO CIVIQUE	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILLIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
PAVAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
420	5 177 184,6277	355 254,0452	173,502
421	5 177 152,3603	355 213,6318	173,502
41166	5 177 151,2060	355 212,2386	172,478

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR - ENGINEER Benoît Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions *revisions*		date

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. - where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. - where detailed*

Projet *Project*

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin *Drawing*

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1097 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par *Designed by*: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. — Date
Dessiné par *Drawn by*: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech. — Date
Approuvé par *Approved by*: B. YVON Ing. — Date
Soumission *Tender*: ALEXANDRE TREMBLAY — Gestionnaire de projet TPSGC *PWGSC Project Manager*
No de projet *Project number* TPSGC *PWGSC*: 45396538
No de projet *Project number* Client *Client*:
Nom du fichier *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_1097
No de classement *File no*:
No de plan ou dessin *File name*: 0001
No feuille *Sheet no*: 10 DE 15

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 7:
AUCUNS TRAVAUX NE SERONT PERMIS DANS LA RIVIÈRE-À-LA-PÊCHE. L'ENTREPRENEUR DEVRA AJUSTER ET COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

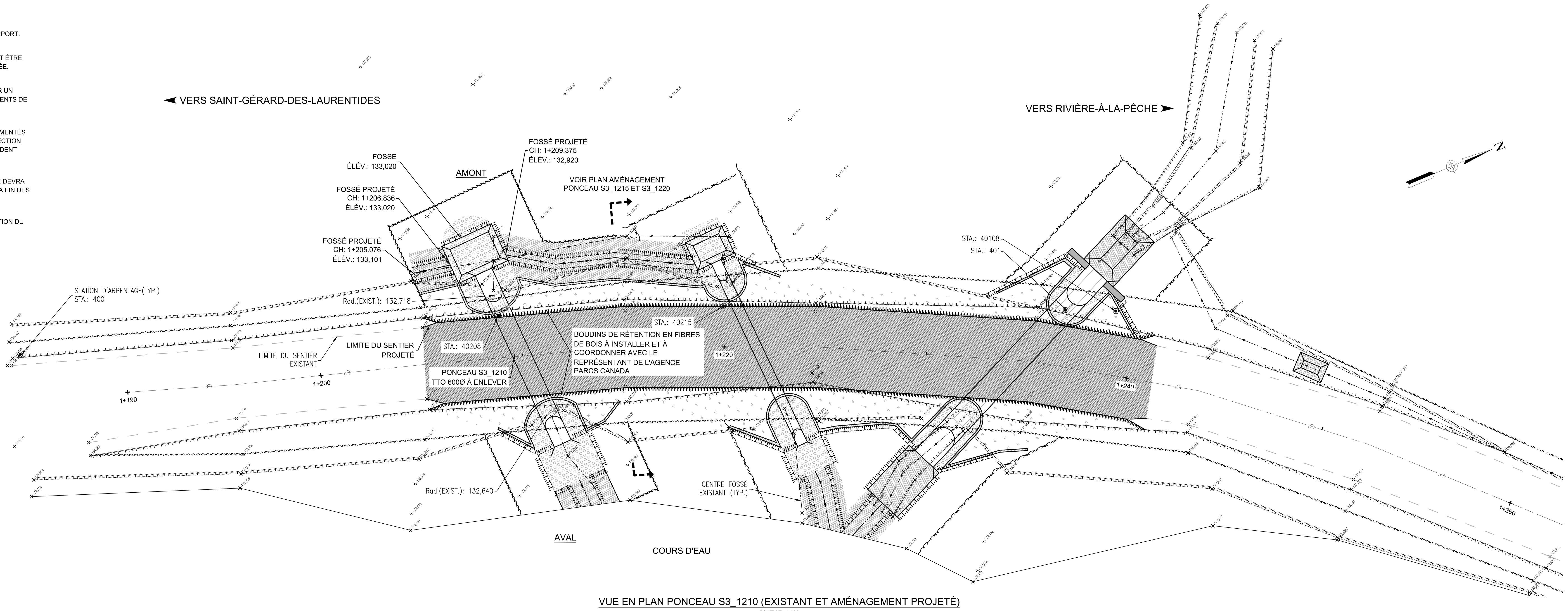

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1210 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:100

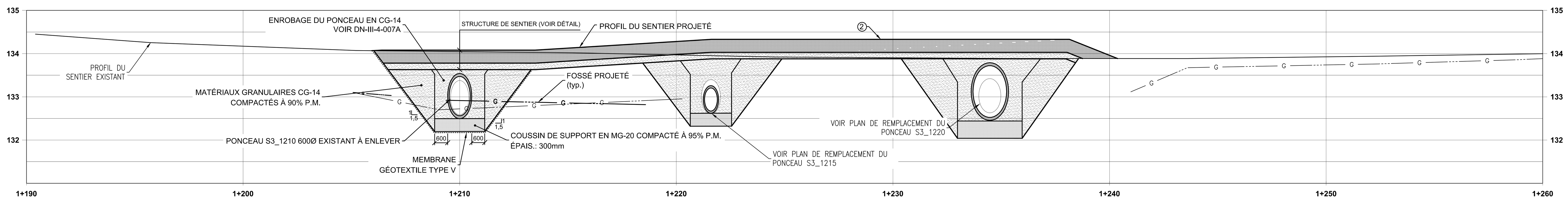

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1210 ET PROFIL DU SENTIER
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

② LE PROFIL FINAL DU SENTIER DEVRA ÊTRE AJUSTÉ EN CHANTIER EN TENANT COMPTE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PONCEAUX À PROXIMITÉ. L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE LA CONTINUITÉ DU PROFIL DU SENTIER ENTRE CES ZONES DE TRAVAUX.

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU S3_1210
AMONT: Y=5 177 946,348 X=355 993,947
AVAL: Y=5 177 946,679 X=356 003,280

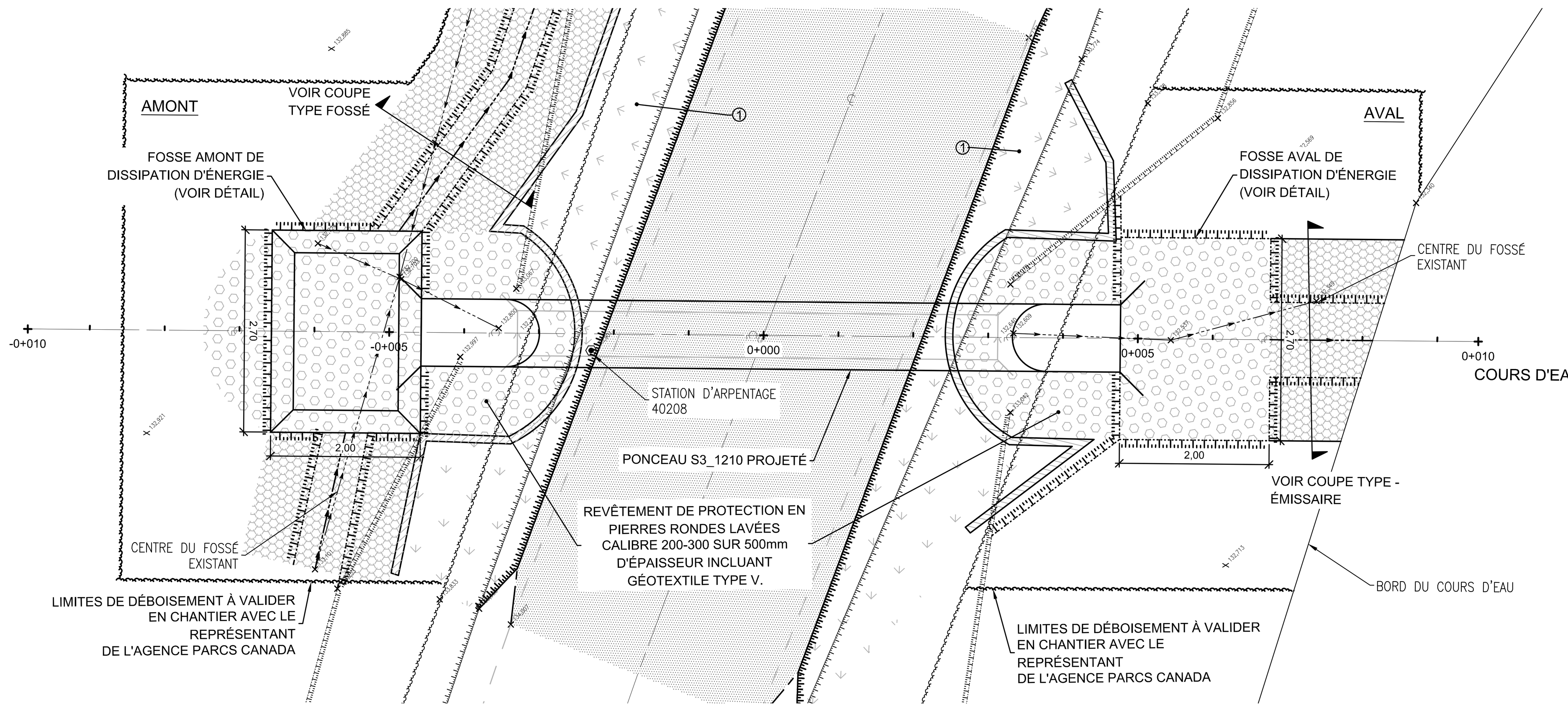

VUE EN PLAN S3_1210 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:50

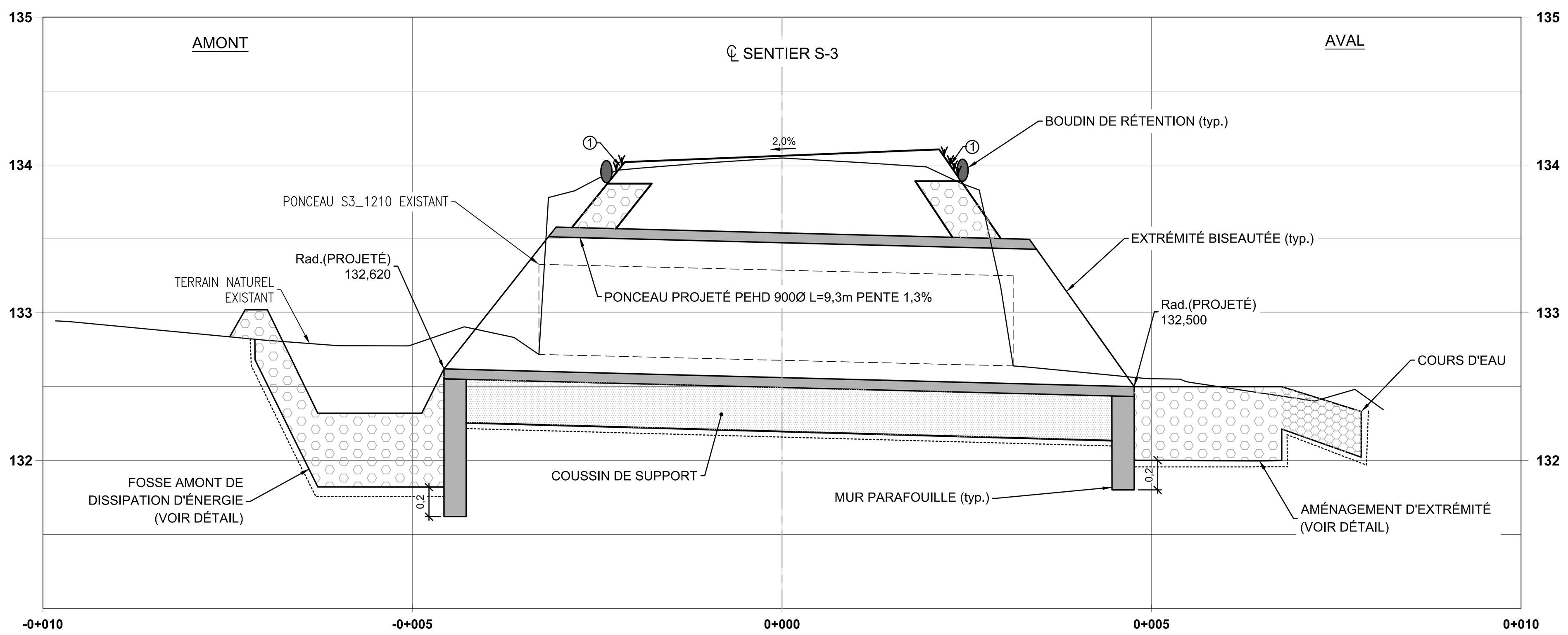

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_1210
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

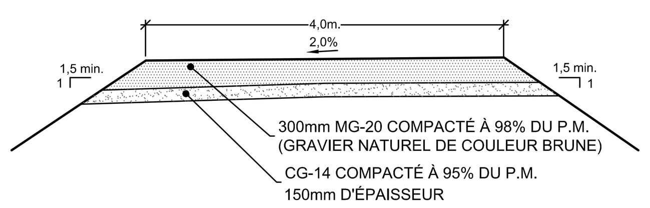

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

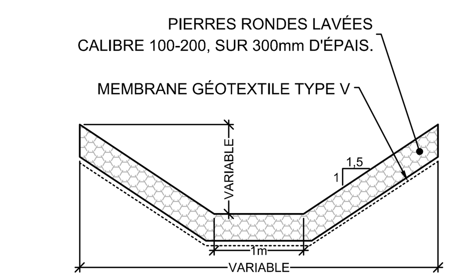

COUPE TYPE - ÉMISSAIRE
ÉCHELLE AUCUNE

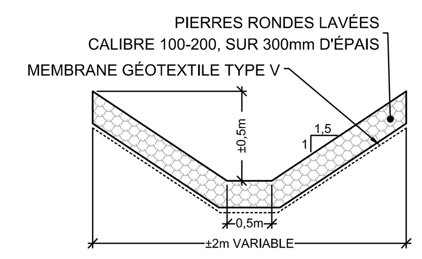

COUPE TYPE - FOSSÉ
ÉCHELLE AUCUNE

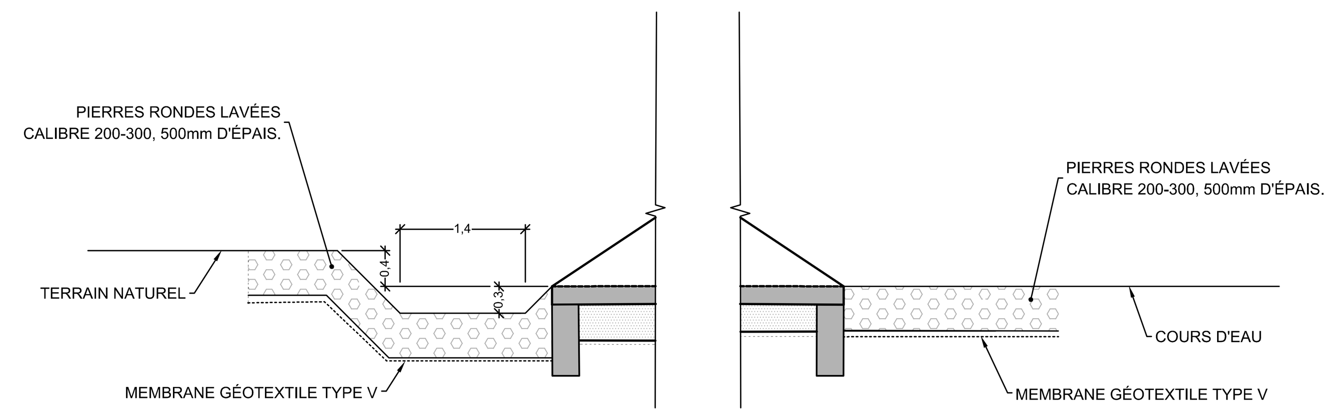

DÉTAIL TYPE - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE AMONT-AVAL
ÉCHELLE AUCUNE

AutoCAD

Parcs Canada | Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
REGARD D'ÉGOUT		
REGARD-PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOÎTIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO CIVIQUE	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILLIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
PAVAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
400	5 177 923,6522	355 988,8366	134,454
401	5 177 972,1603	356 006,8329	133,897
40108	5 177 974,4237	356 007,8367	133,696
40208	5 177 946,2060	355 996,2264	133,901
40215	5 177 956,6220	356 000,0998	133,833

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR - ENGINEER Benoit Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions *revisions*		date

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. — where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. — where detailed*

Projet *Project*

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin *Drawing*

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1210 MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par *Designed by*: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. — Date
Dessiné par *Drawn by*: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech. — Date
Approuvé par *Approved by*: B. YVON Ing. — Date
Soumission *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC *PWGSC Project Manager*: ALEXANDRE TREMBLAY
No de projet TPSGC *Project number PWGSC*: 45396538
No de projet Client *Project number Client*:
Nom du fichier *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_1210
No de classement *File no*:
No de plan ou dessin *File name*: 0001
No feuille *Sheet no*: 11 DE 15

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT,

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 7:
AUCUNS TRAVAUX NE SERONT PERMIS DANS LA RIVIÈRE-À-LA-PÊCHE. L'ENTREPRENEUR DEVRA AJUSTER ET COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

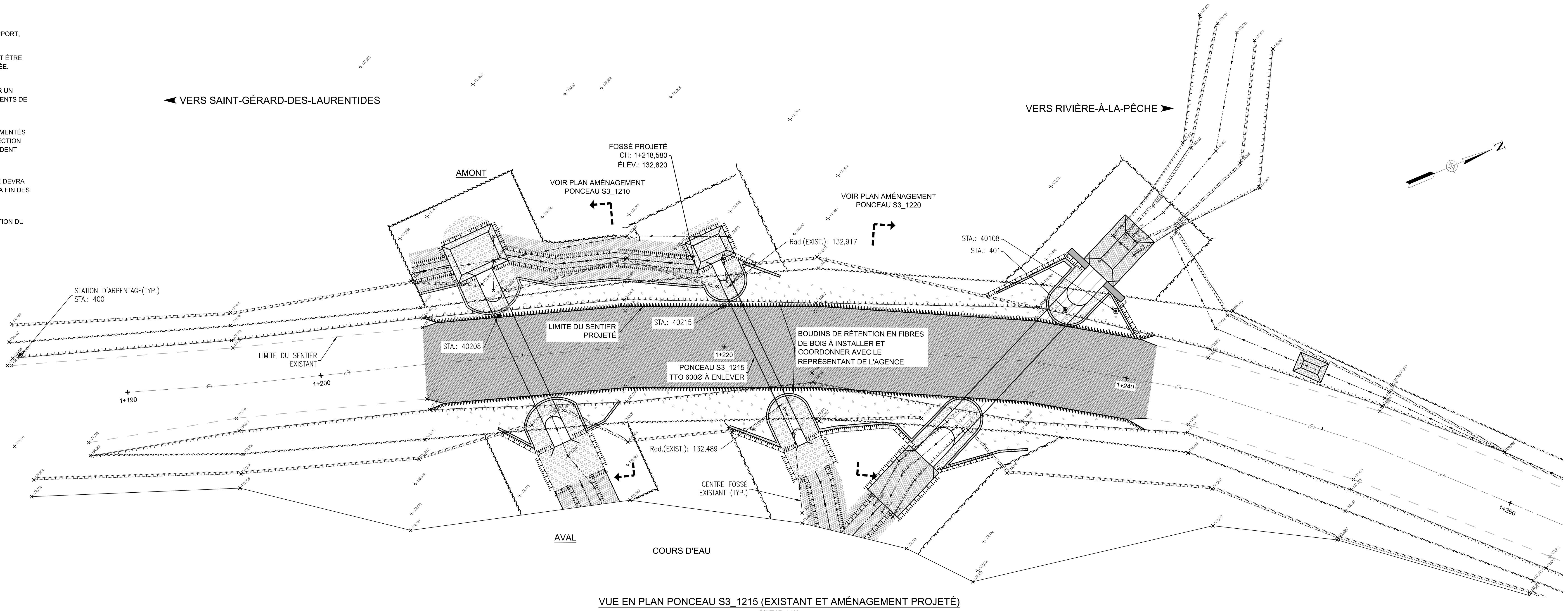

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1215 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:100

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

② LE PROFIL FINAL DU SENTIER DEVRA ÊTRE AJUSTÉ EN CHANTIER EN TENANT COMPTE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PONCEAUX À PROXIMITÉ. L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE LA CONTINUITÉ DU PROFIL DU SENTIER ENTRE CES ZONES DE TRAVAUX.

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU S3_1215
AMONT: Y=5 177 957,153 X=355 997,939
AVAL: Y=5 177 957,593 X=356 007,899

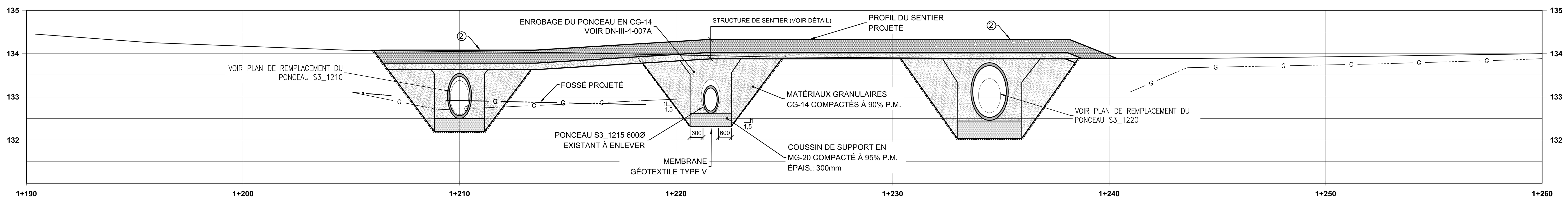

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1215 ET PROFIL DU SENTIER
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

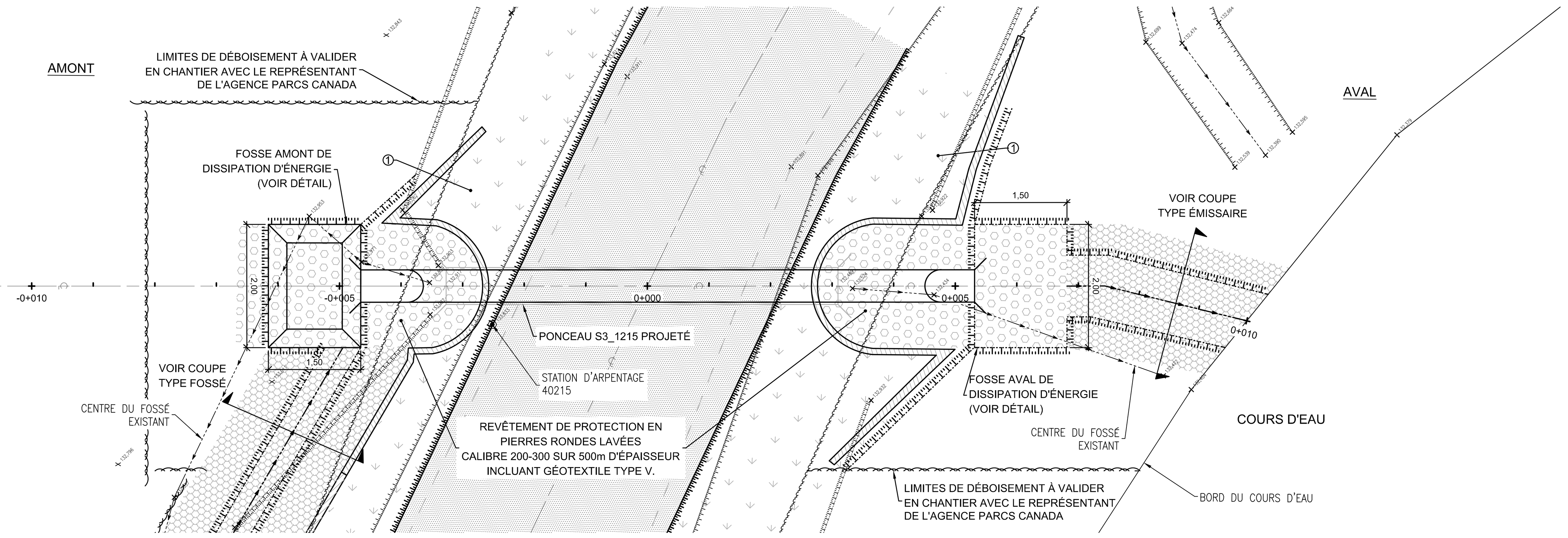

VUE EN PLAN S3_1215 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:50

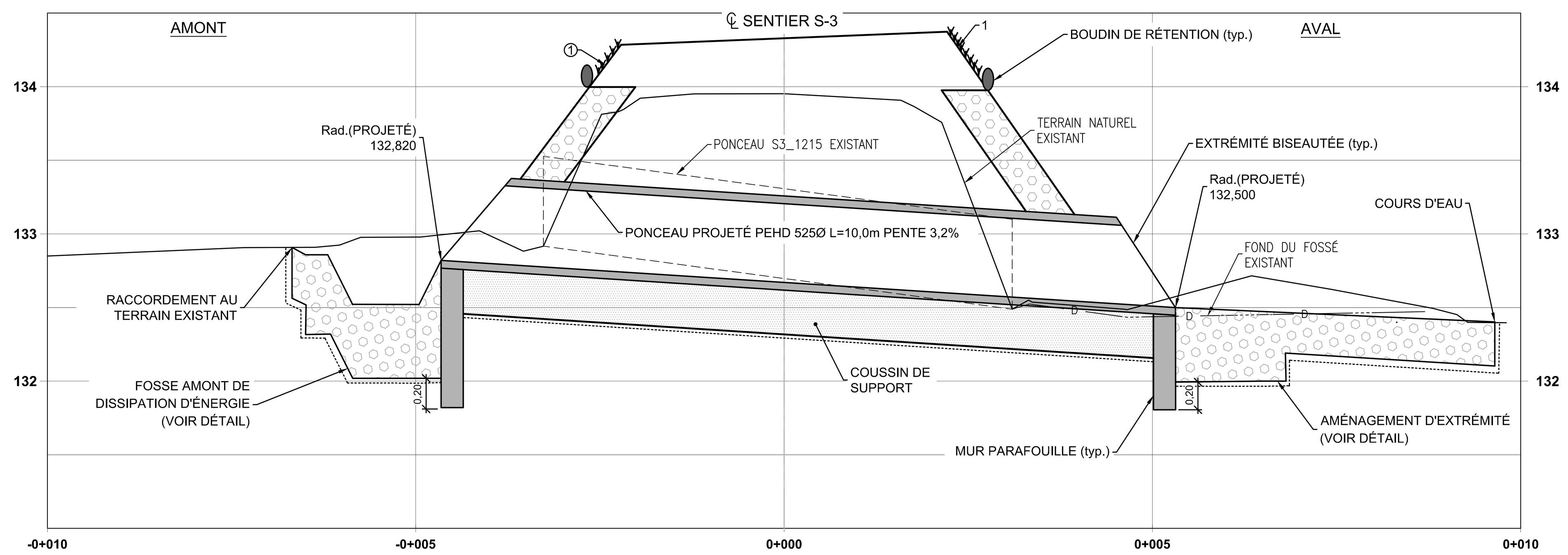

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_1215
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

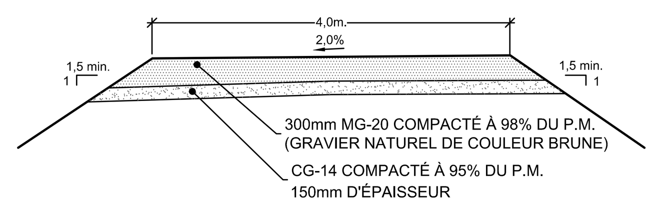

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

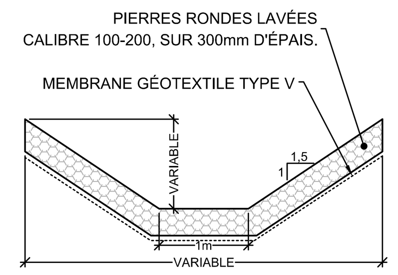

COUPE TYPE - ÉMISSAIRE
ÉCHELLE AUCUNE

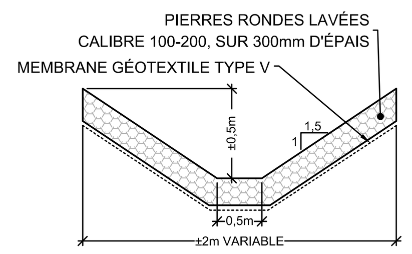

COUPE TYPE - FOSSÉ
ÉCHELLE AUCUNE

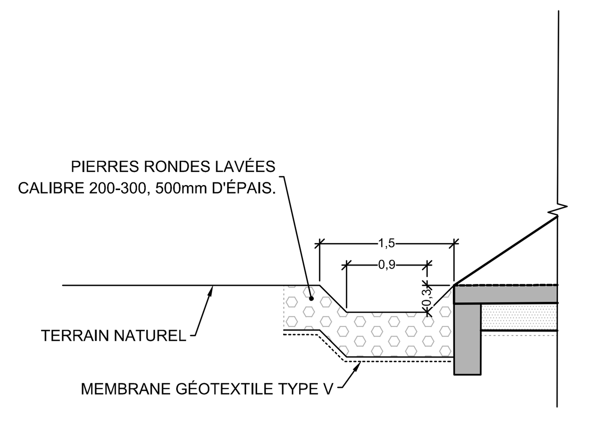

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE AMONT
ÉCHELLE AUCUNE

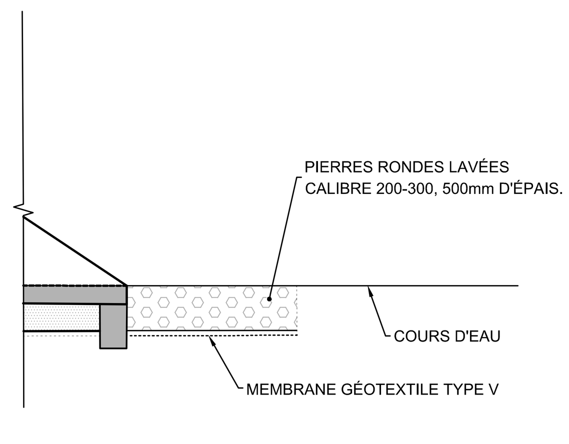

DÉTAIL - AMÉNAGEMENT D'EXTRÉMITÉ - AVAL
ÉCHELLE AUCUNE

AutoCAD

Parcs Canada | Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
REGARD D'ÉGOUT		
REGARD-PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOÎTIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO CIVIQUE	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILLIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
PAVAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
400	5 177 923,6522	355 988,8366	134,454
401	5 177 972,1603	356 006,8329	133,897
40108	5 177 974,4237	356 007,8367	133,696
40208	5 177 946,2060	355 996,2264	133,901
40215	5 177 956,6220	356 000,0998	133,833

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR · ENGINEER Benoît Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions *revisions*		date

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille—où détail exigé *sheet no. — where detail required*
C no. de la feuille—où détaillé *sheet no. — where detailed*

Projet *Project*

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin *Drawing*

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1215
MILIEUX HUMIDES - TYPE 2

Conçu par *Designed by*: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. Date
Dessiné par *Drawn by*: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech. Date
Approuvé par *Approved by*: B. YVON Ing. Date
Soumission *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC *PWGSC Project Manager*: ALEXANDRE TREMBLAY
No de projet *Project number* TPSGC *PWGSC*: 45396538
No de projet *Project number* Client *Client*:
Nom du fichier *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_1215
No de classement *File no*:
No de plan ou dessin *File name*: 0001
No feuille *Sheet no*: 12 DE 15

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 7:
AUCUNS TRAVAUX NE SERONT PERMIS DANS LA RIVIÈRE-À-LA-PÊCHE. L'ENTREPRENEUR DEVRA AJUSTER ET COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

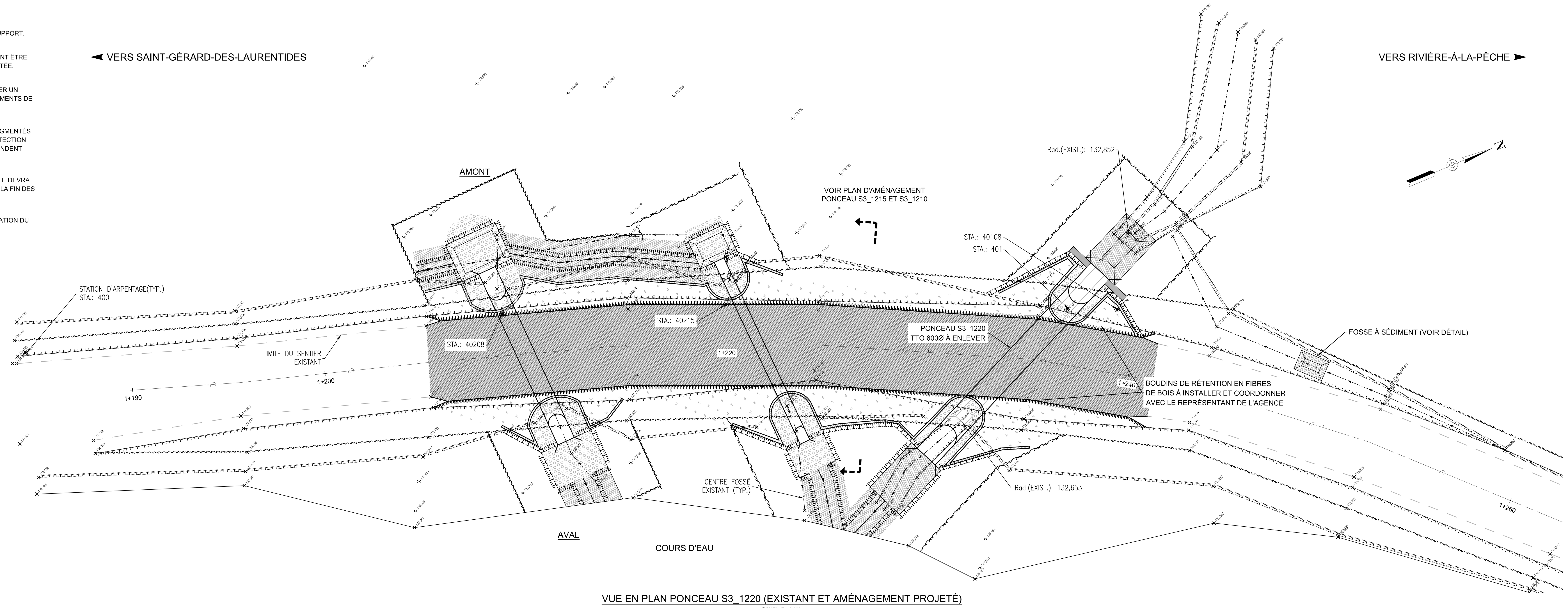

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1220 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:100

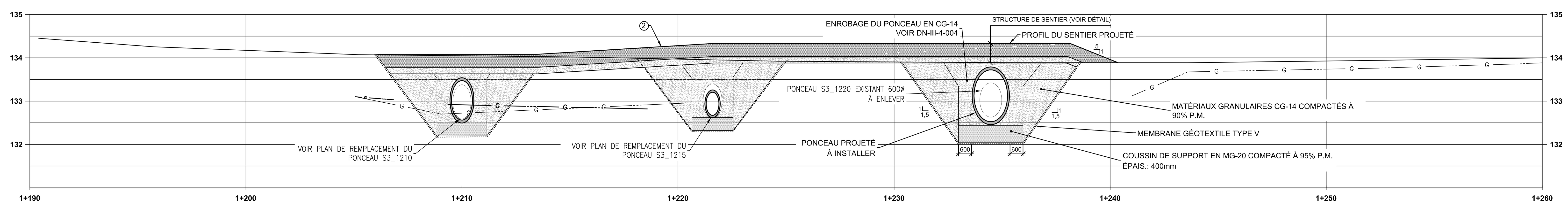

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1220 ET PROFIL DU SENTIER
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

② LE PROFIL FINAL DU SENTIER DEVRA ÊTRE AJUSTÉ EN CHANTIER EN TENANT COMPTE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PONCEAUX À PROXIMITÉ. L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE LA CONTINUITÉ DU PROFIL DU SENTIER ENTRE CES ZONES DE TRAVAUX.

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU S3_1220

AMONT: Y=5 177 974,358 X=356 005,765
AVAL: Y=5 177 962,856 X=356 010,900

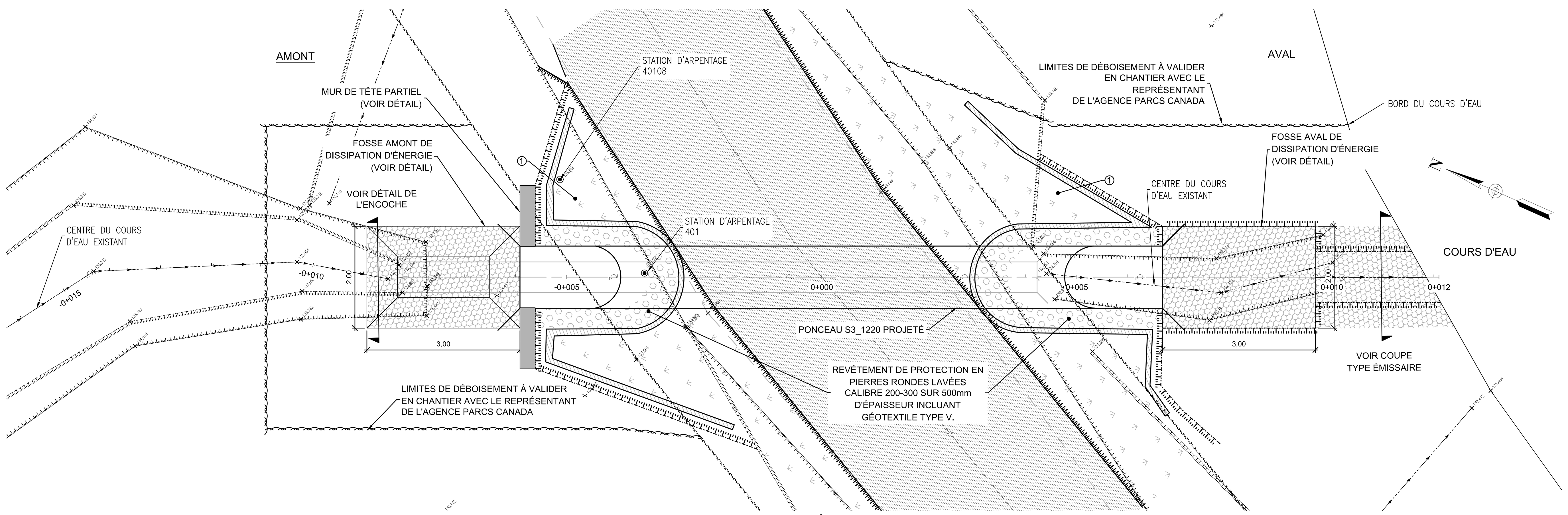

VUE EN PLAN S3_1220 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:50

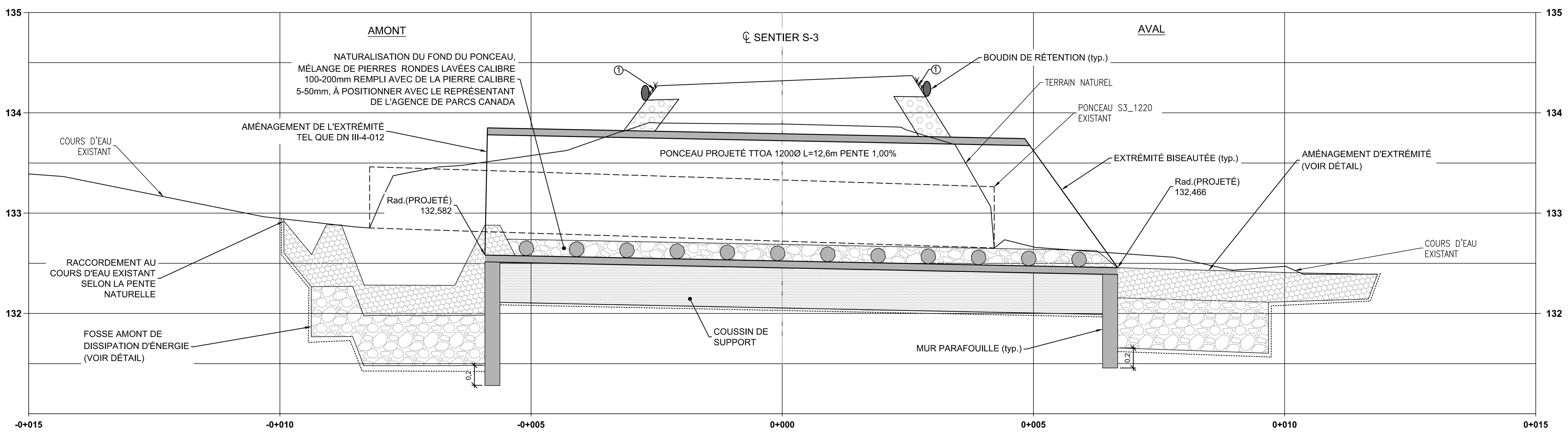

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_1220
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

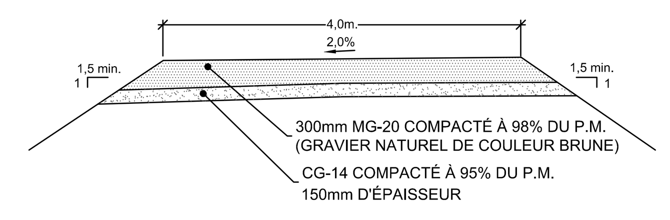

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

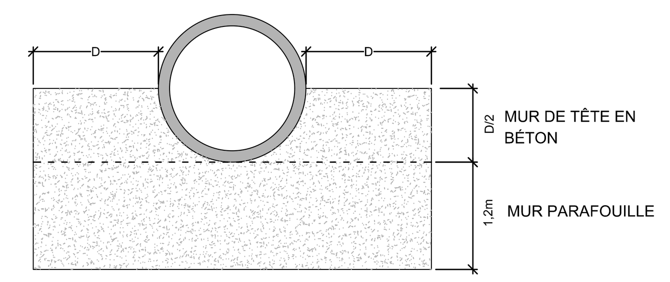

DÉTAIL- MUR DE TÊTE PARTIEL
ÉCHELLE AUCUNE

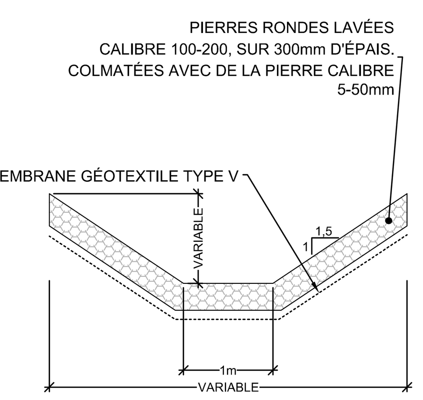

COUPE TYPE - ÉMISSAIRE
ÉCHELLE AUCUNE

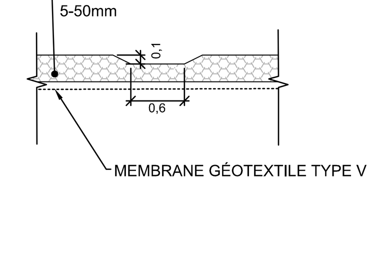

DÉTAIL-ENCOCHE
ÉCHELLE AUCUNE

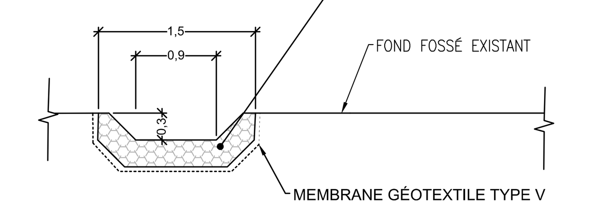

DÉTAIL- FOSSE À SÉDIMENT
ÉCHELLE AUCUNE

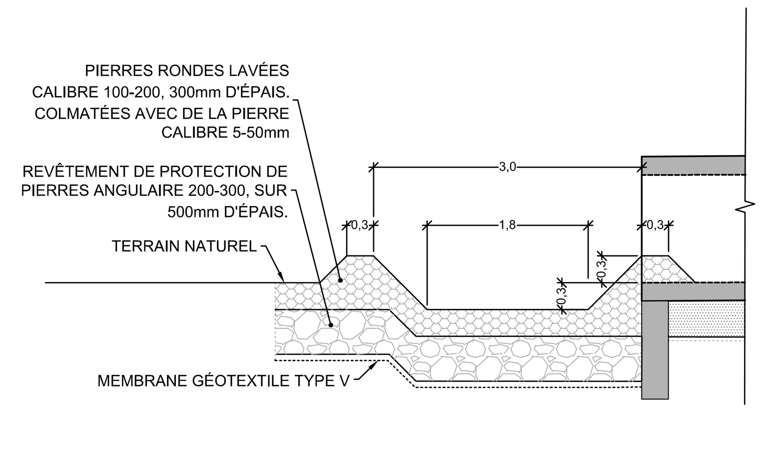

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE AMONT
ÉCHELLE AUCUNE

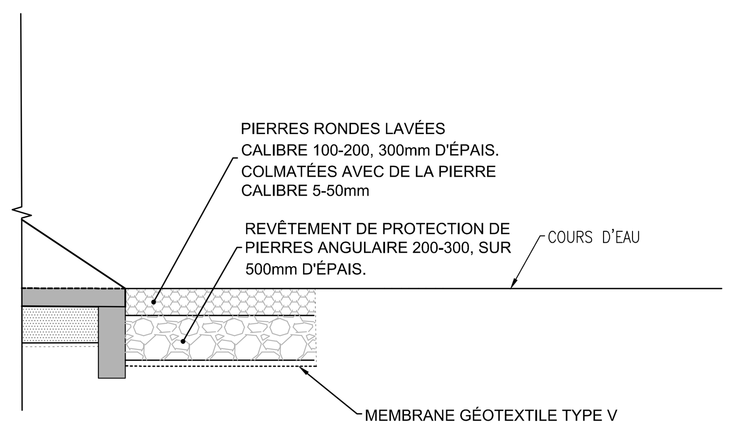

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE AVAL
ÉCHELLE AUCUNE

AutoCAD

Parcs Canada / Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
REGARD D'ÉGOUT		
REGARD-PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOÎTIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO CIVIQUE	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILLIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
PAVAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
400	5 177 923,6522	355 988,8366	134,454
401	5 177 972,1603	356 006,8329	133,897
40108	5 177 974,4237	356 007,8367	133,696
40208	5 177 946,2060	355 996,2264	133,901
40215	5 177 956,6220	356 000,0998	133,833

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR - ENGINEER Benoit Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions *revisions*		date

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille—où détail exigé *sheet no. — where detail required*
C no. de la feuille—où détaillé *sheet no. — where detailed*

Projet *Project*

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin *Drawing*

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1220 HABITAT DU POISSON - TYPE 1

Conçu par *Designed by*: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. — Date
Dessiné par *Drawn by*: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech. — Date
Approuvé par *Approved by*: B. YVON Ing. — Date
Soumission *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC *PWGSC Project Manager*: ALEXANDRE TREMBLAY
No de projet TPSGC *Project number PWGSC*: 45396538
No de projet Client *Project number Client*:
Nom du fichier *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_1220
No de classement *File no*:
No de plan ou dessin *File name*: 0001
No feuille *Sheet no*: 13 DE 15

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

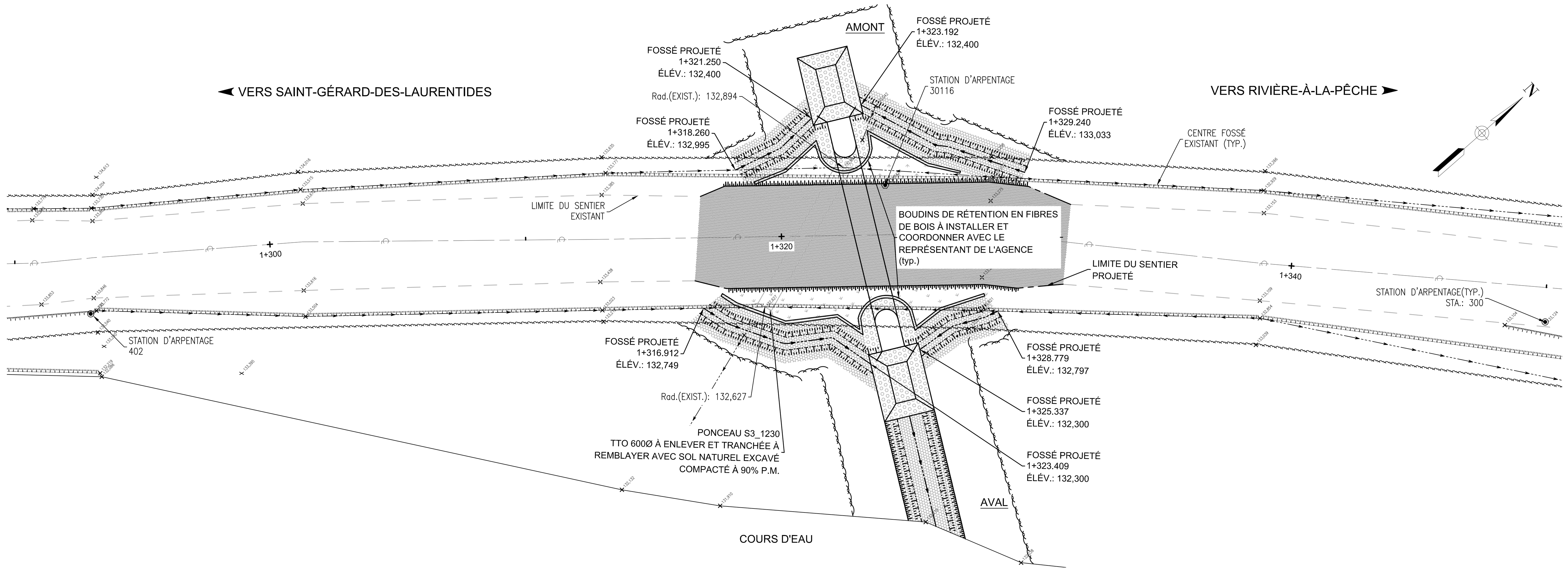

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1230 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:100

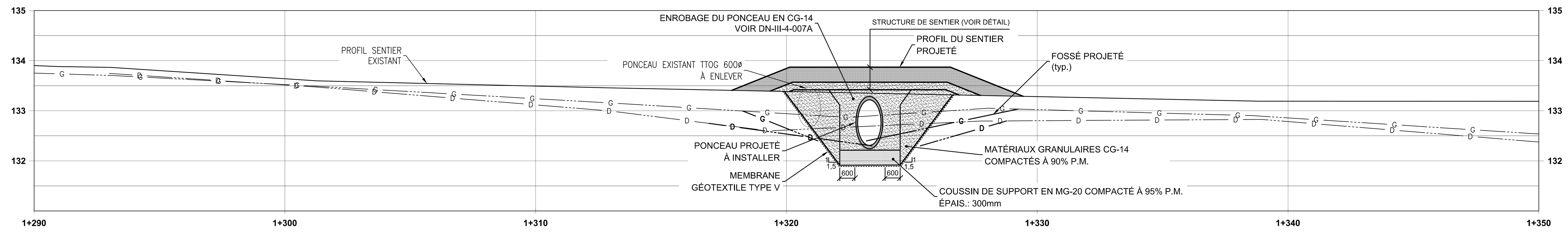

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1230
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y= 5 178 039,484 X= 356 060,362
AVAL: Y= 5 178 035,363 X= 356 068,606

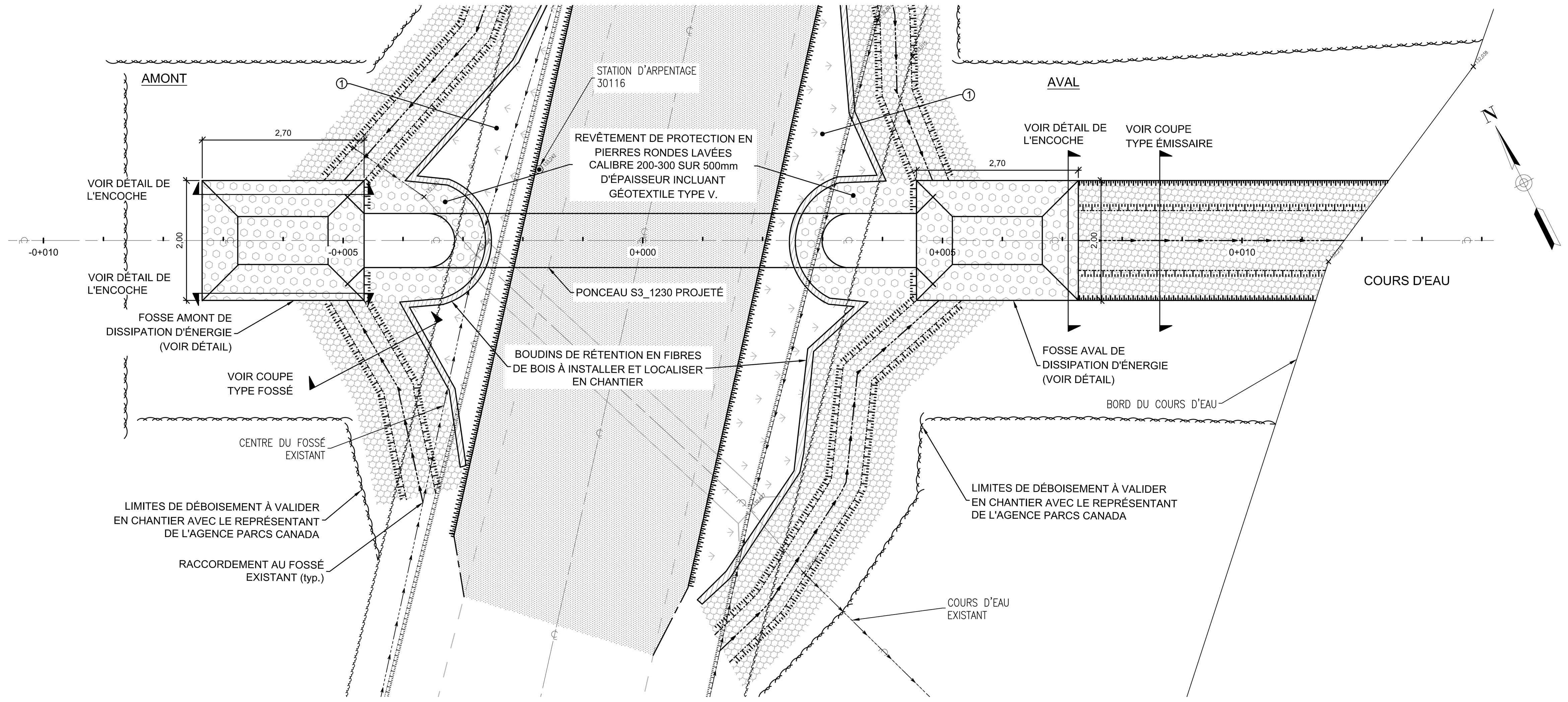

VUE EN PLAN S3_1230 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:50

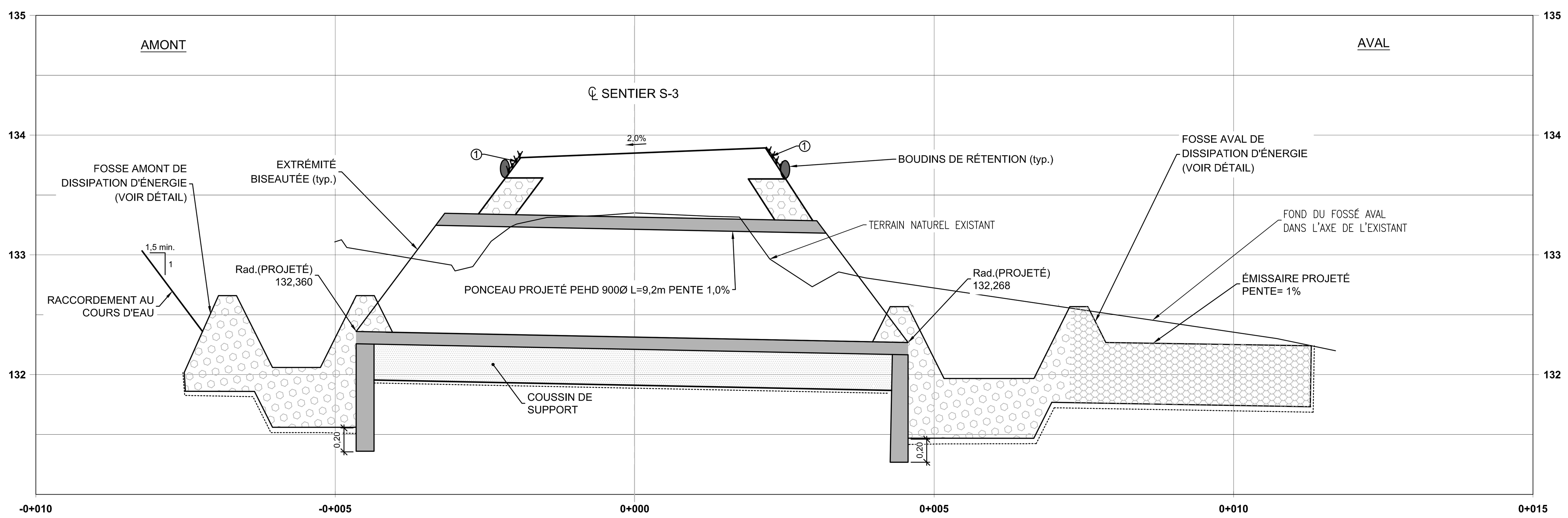

SECTION TRANSVERSALE PONCEAU S3_1230
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

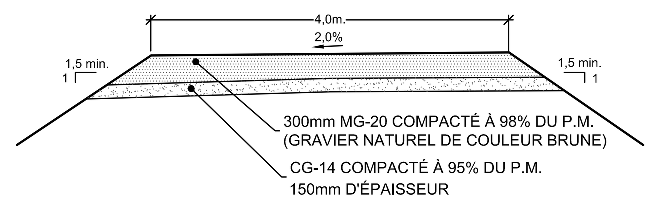

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

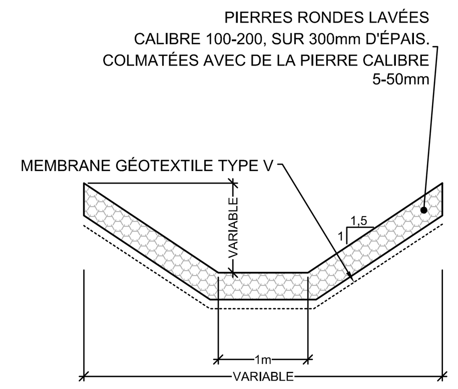

COUPE TYPE DE L'ÉMISSAIRE
ÉCHELLE AUCUNE

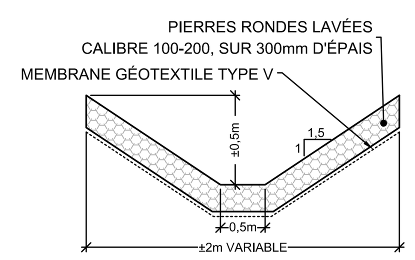

COUPE TYPE DU FOSSÉ PROJETÉ
ÉCHELLE AUCUNE

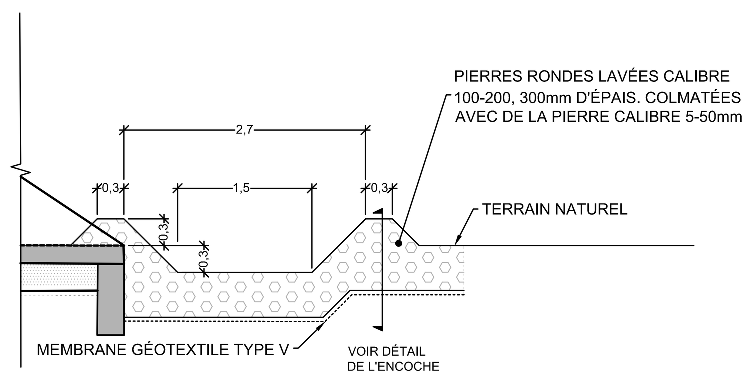

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AMONT ET AVAL
ÉCHELLE AUCUNE

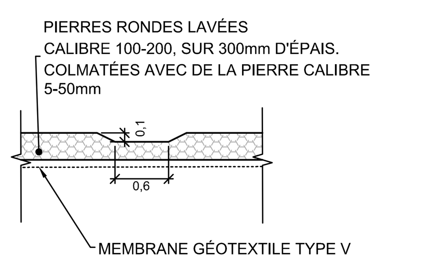

DÉTAIL-ENCOCHE
ÉCHELLE AUCUNE

AutoCAD

Parcs Canada / Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM | EXISTANT | PROJETÉ

PLAN: CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE; CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL; REGARD D'ÉGOUT; REGARD-PUISARD; PUISARD; BOUCHON, RÉDUIT; CONDUITE D'AQUEDUC; CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE; CHAMBRE ET VANNE; BOÎTIER ET VANNE; POTEAU D'INCENDIE; TROTTOIR; BORDURE; PAVAGE; ACCOTEMENT PAVÉ; ACCOTEMENT NON PAVÉ; FOSSÉ; PONCEAU; ARBRE, ARBUSTE; HAIE; CLÔTURE; GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ; PARAPET; BÂTIMENT (NO CIVIQUE); VOIE FERRÉE; LIGNE DE LOT; LIGNE DE SERVITUDE; HAUT DE TALUS; BAS DE TALUS; RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT; LIMITE DE BOISÉ; ROC EN SURFACE; REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION; FEUX DE CIRCULATION; LAMPADAIRE SIMPLE; LAMPADAIRE DOUBLE; POTEAU AVEC HAUBAN; POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR; PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ; BOÎTE DE JONCTION; RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN; RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN; FIBRE OPTIQUE; RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN; RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN; RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN; CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN; MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE; SONDAGE; MILLIEU HUMIDE; REVÊTEMENT DE PROTECTION; PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE

PROFIL: PAVAGE; INFRASTRUCTURE; CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE; CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL; PONCEAU; CONDUITE D'AQUEDUC; TERRAIN NATUREL; FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT; FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER — **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
300	5 178 055,5321	356 084,2094	133,124
402	5 178 012,2413	356 047,3655	133,795
30116	5 178 039,2364	356 063,5047	133,242

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR - ENGINEER Benoit Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions / *revisions*		date

A no. du détail / *detail no.*
B no.de la feuille—où détail exigé / *sheet no. — where detail required*
C no. de la feuille—où détaillé / *sheet no. — where detailed*

Projet / *Project*

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin / *Drawing*

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1230 HABITAT DU POISSON - TYPE 1

Conçu par / *Designed by*: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. — Date
Dessiné par / *Drawn by*: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech. — Date
Approuvé par / *Approved by*: B. YVON Ing. — Date
Soumission / *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC / *PWGSC Project Manager*: ALEXANDRE TREMBLAY
No de projet TPSGC / *Project number PWGSC*: 45396538 — No de projet Client / *Project number Client*
Nom du fichier / *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_1230 — No de classement / *File no*
No de plan ou dessin / *File name*: 0001 — No feuille / *Sheet no*: 14 DE 15

NOTE 1:
LES SUR EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT.

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SALLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRA ÊTRE VALIDÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 4:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 5:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTE 6:
LE PROFIL, LE DEVERS DU SENTIER AINSI QUE L'ENROCHEMENT SERONT AJUSTÉS EN CHANTIER SOUS L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

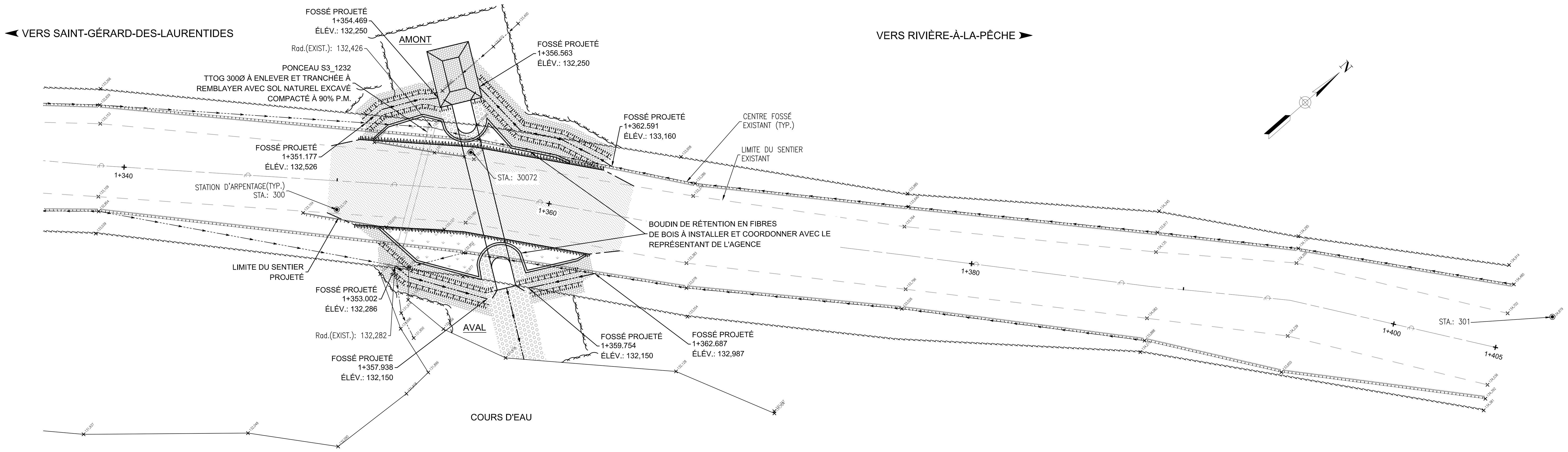

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1232 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:100

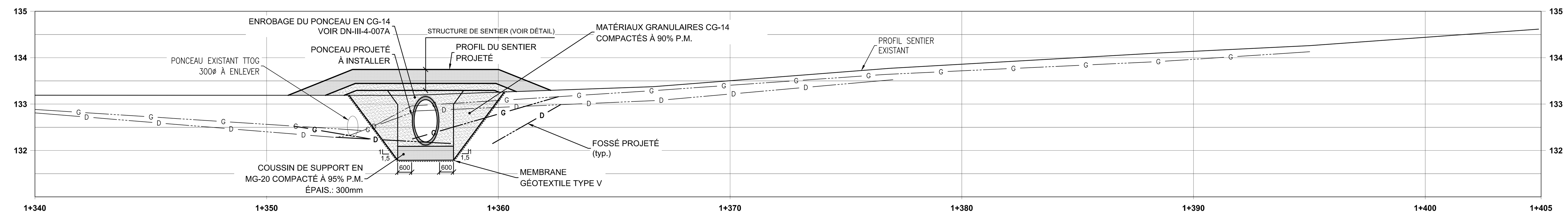

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1232 ET PROFIL DU SENTIER
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:50

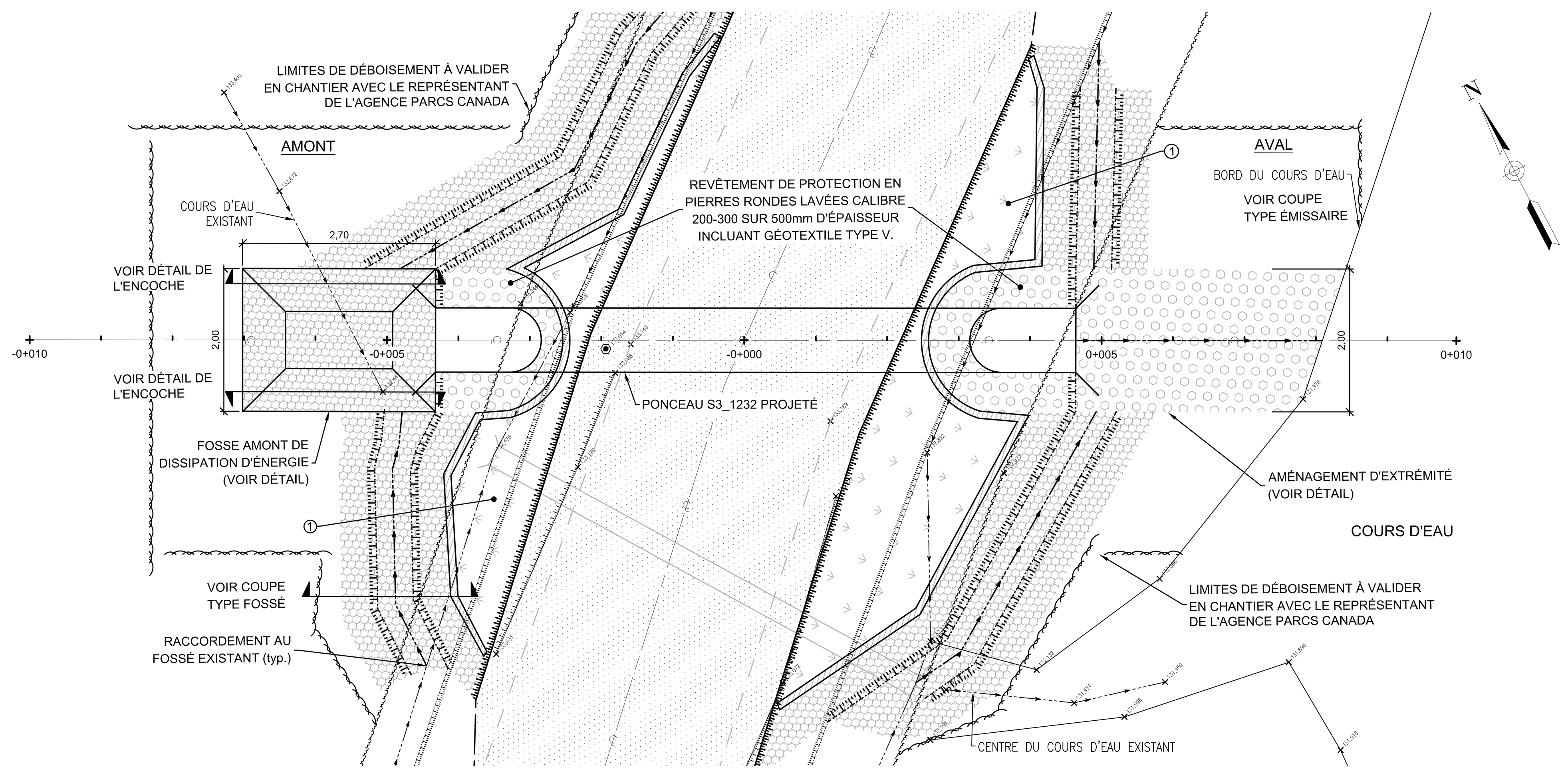

VUE EN PLAN S3_1232 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:50

① REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERTS D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm), À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y= 5 178 063,233 X= 356 084,272
AVAL: Y= 5 178 059,090 X= 356 092,216

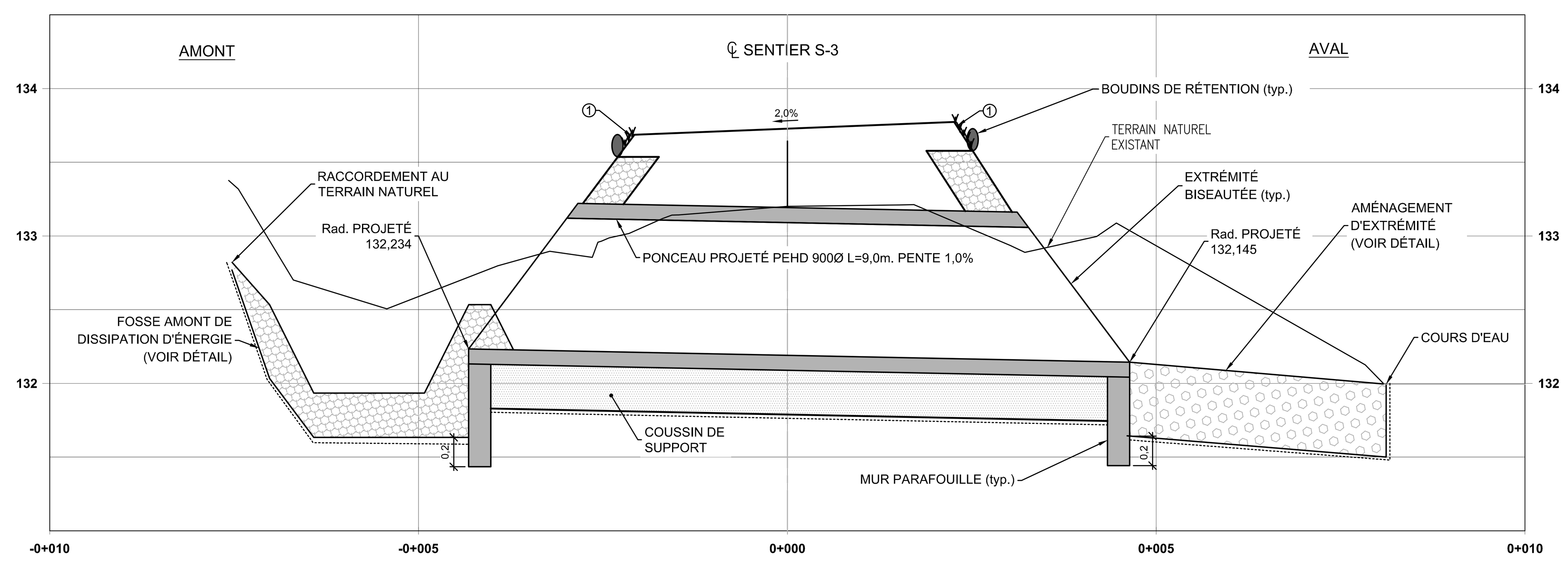

SECTION TRANSVERSALE DANS L'AXE DU PONCEAU S3_1232
ÉCHELLE : HOR= 1:50, VERT= 1:25

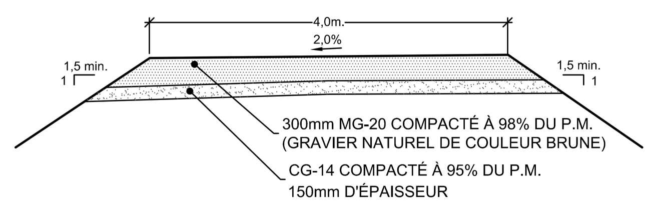

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

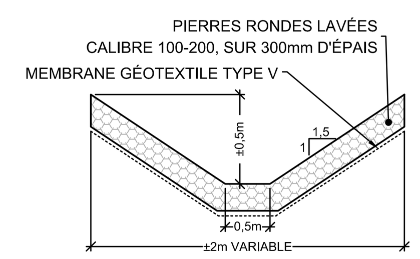

COUPE TYPE FOSSÉ PROJETÉ
ÉCHELLE AUCUNE

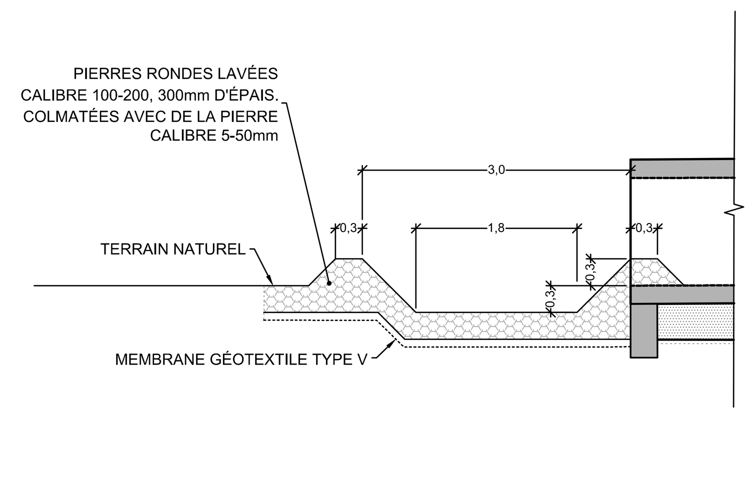

DÉTAIL - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AMONT
ÉCHELLE AUCUNE

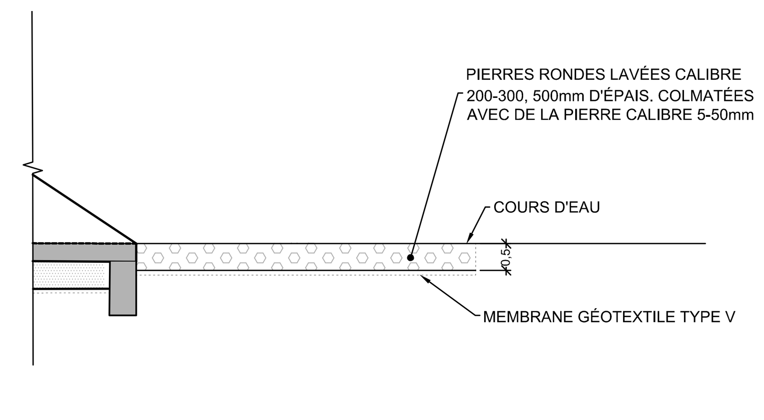

DÉTAIL - AMÉNAGEMENT D'EXTRÉMITÉ - AVAL
ÉCHELLE AUCUNE

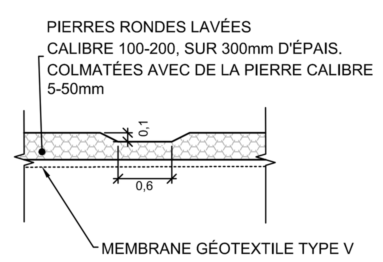

DÉTAIL DE L'ENCOCHE
ÉCHELLE AUCUNE

AutoCAD

Parcs Canada | Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
REGARD D'ÉGOUT		
REGARD-PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOÎTIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PAVAGE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSÉ		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	NO CIVIQUE	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC. CÂBL. ÉLECT. GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
SONDAGE		
MILLIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE		
PROFIL		
PAVAGE		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES EXISTANTS PAR INFO-EXCAVATION ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL
A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER
B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION
C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO.	Y	X	Z
300	5 178 055,5321	356 084,2094	133,124
301	5 178 095,0384	356 125,5416	134,879
30072	5 178 062,0231	356 086,3287	133,014

SCEAUX:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

INGÉNIEUR · ENGINEER Benoît Yvon 135961 QUÉBEC
2018-07-12

00	POUR SOUMISSION	18-07-11
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-06-29
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-02-15
révisions *revisions*		date

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet *Project*

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

(S3_0620 À S3_1232)

Dessin *Drawing*

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1232
HABITAT DU POISSON - TYPE 1

Conçu par *Designed by*: B. YVON Ing. / L. TRÉPANIER Ing. jr. — Date
Dessiné par *Drawn by*: E. GUERRIER Tech./ S.BLAIS Tech. — Date
Approuvé par *Approved by*: B. YVON Ing. — Date
Soumission *Tender* — Gestionnaire de projet TPSGC *PWGSC Project Manager*: ALEXANDRE TREMBLAY
No de projet TPSGC *Project number PWGSC*: 45396538
No de projet Client *Project number Client*:
Nom du fichier *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_1232
No de classement *File no*:
No de plan ou dessin *File name*: 0001
No feuille *Sheet no*: 15 DE 15